# vivacité

SOLUTIONS POUR DES MUNICIPALITÉS VIVANTES

**20.2** Automne 2023

**Enfance et jeunesse**

La communauté de pratique MAE : une naissance attendue!

**Participation citoyenne**

Rocher-Percé : 17 000 visages de voisins solidaires

Dossier spécial

## LA MUNICIPALITÉ ET SES PARTENAIRES

ESPACE MUNI

# VOTRE ALLIÉ SUR TOUS LES PLANS

**Nouveau**
service-conseil
en aménagement
du territoire

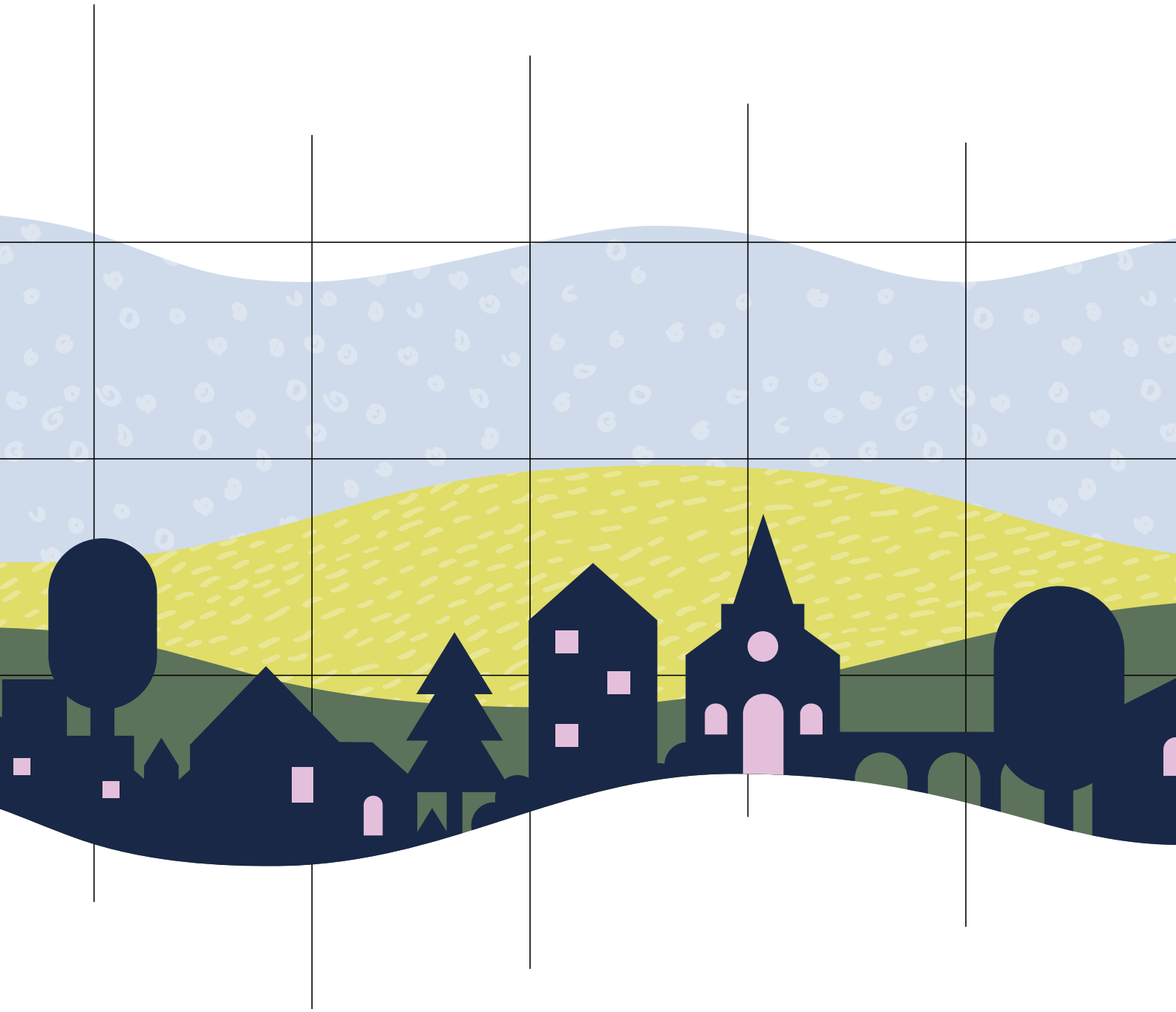

Besoin d'accompagnement stratégique ou d'assistance technique en urbanisme ou en droit de l'environnement ? Comptez sur l'expertise de l'Union pour saisir la portée et les opportunités politiques de l'aménagement.

UMQ

***Visitez umq.qc.ca/services/sat/***

# Vivacité

**20.2** Automne 2023

Le magazine *Vivacité* s'adresse aux actrices et aux acteurs municipaux cherchant des solutions, de l'accompagnement, des outils et de l'inspiration pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens dans la perspective du développement des communautés. Son lectorat inclut également un public plus large intéressé par la santé globale.

Publié deux fois par an, à l'automne et au printemps, *Vivacité* aborde des enjeux sociaux et humains et propose des solutions incarnées en réponse aux défis vécus dans les milieux municipaux urbains, semi-urbains et ruraux.

Tirage : 1 150 exemplaires

La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

**Direction générale**
Isabelle Lizée

**Coordination de la rédaction et de la production**
Andréa Ouellette-Lapointe

**Conception graphique et production**
Andréa Ouellette-Lapointe

**Révision linguistique et correction d'épreuves**
Marie-Rose Basque, rév. a., Linguitech

**Impression**
Numérix - imprimeur d'exception

**Dépôt légal**
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
1er trimestre 2023
ISSN 2563-6766 (imprimé)
ISSN 2563-6774 (en ligne)

**Convention de la Poste-Publications**
Numéro 40886508

**Politique publicitaire**
Espace MUNI se réserve le droit de refuser une demande d'achat d'espaces publicitaires. La publication d'annonces publicitaires ne signifie aucunement que l'organisation se porte garante des produits ou des services annoncés.

**Espace MUNI**
6200, boul. Taschereau, bureau 401
Brossard (Québec) J4W 3J8
450 466-9777

info@espacemuni.org
espacemuni.org

Notre périodique est imprimé avec des encres végétales sur du papier entièrement recyclé.

4 **Mot de la présidence**

5 **Mot de la directrice générale**

6 **Dossier spécial : la municipalité et ses partenaires**

8 Billets d'initiatives inspirantes de municipalités et leurs partenaires

10 Petite histoire du grand succès de la collaboration entre la municipalité de Crabtree et l'école primaire de son milieu

13 Les rencontres régionales municipalité amie des aînés

**Famille**

14 La deuxième édition du Grand forum des partenaires du ministère de la Famille

**Enfance et jeunesse**

16 Le programme Municipalité amie des enfants propose un nouveau volet destiné au MRC

18 La communauté de pratique MAE : une naissance attendue!

**Espace MUNI**

20 Portrait de résultats préliminaires : Enquête sur les enjeux de conciliation des personnes élues municipales au Québec

**Accès inclusif**

22 Avez-vous dit Obligations légales ?

**Communauté en santé**

24 Le pouvoir d'agir des municipalités pour la santé mentale des citoyennes et des citoyens

**Espace MUNI**

26 Le 33e Colloque d'Espace MUNI

**Communauté en santé**

28 Favoriser la santé mentale à la suite d'événements extrêmes

**Espace MUNI**

30 PourRallier, une démarche structurée pour la mobilisation citoyenne

**Vieillissement actif**

32 L'impact positif des activités intergénérationnelles au sein des municipalités

**Participation citoyenne**

34 Rocher-Percé : 17 000 visages de voisins solidaires

37 **Le Babillard d'Espace MUNI**

**Participation citoyenne**

38 La Fête des voisins pour aviver les liens dans la communauté

**Offre de services**

40 Cadre de la vie citoyenne de Candiac

**Espace MUNI**

42 Le rôle des adultes dans la participation publique éthique des jeunes personnes

44 L'extraordinaire laboratoire italien de la subsidiarité horizontale suscite beaucoup d'intérêt à l'étranger

46 Billet de l'équipe d'accompagnement

Mot de la présidence

# Une année bien remplie

**Doreen Assaad**, mairesse de Brossard et présidente d'Espace MUNI

À l'approche de l'automne, alors que je dresse le bilan des réalisations d'Espace MUNI des derniers mois, je constate avec fierté tout le chemin parcouru. Nos équipes ont contribué activement au succès des projets, de pair avec les municipalités et nos nombreux partenaires.

## Des événements fructueux

En tant que mairesse de la Ville de Brossard, je suis très choyée d'avoir tenu dans ma ville la 33e édition du Colloque d'Espace MUNI. Plus de 200 personnes ont pu réseauter, s'inspirer et partir avec des pistes d'action concrètes à appliquer dans leur municipalité. Le colloque a été l'occasion de :

- participer à un atelier dynamique sur le budget bien-être;
- réseauter auprès d'actrices et d'acteurs bien connus du monde municipal, dont le nouveau président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Martin Damphousse, la mairesse de Longueuil, Catherine Fournier, et la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest;
- assister à des ateliers novateurs, notamment une activité de réalité virtuelle;
- présenter les nombreux projets d'Espace MUNI lors de l'assemblée générale annuelle.

Cet événement a été une grande réussite, particulièrement grâce à l'implication des équipes d'Espace MUNI et de la Ville de Brossard, mais aussi grâce au conseil d'administration, aux accompagnatrices et accompagnateurs ainsi qu'aux intervenantes et intervenants. Profitant du riche contenu des ateliers diversifiés, les personnes participantes ont pu baser leurs réflexions sur des mesures inspirantes et des actions concrètes qu'elles pourront appliquer dans leur milieu.

Je suis également très fière de compter à notre actif 17 fêtes des voisins — la dernière ayant été réalisée le 3 juin — partout dans la province. Cet événement, fort rassembleur et festif, permet aux voisines et voisins du Québec de se réunir et de créer des liens de solidarité dans leur communauté. Année après année, nous constatons un fort engouement pour cette fête et nous pouvons en dresser un bilan plus que positif, encore cette année. Vous pourrez prendre connaissance du décompte final et de témoignages touchants aux pages 38 et 39.

Vous trouverez, dans les pages qui suivent, plusieurs initiatives et projets inspirants mis en œuvre par des municipalités et leurs partenaires. Nous savons toutes et tous que le travail collectif est essentiel afin de déployer les projets et de les rendre à échelle humaine.

Bonne lecture!

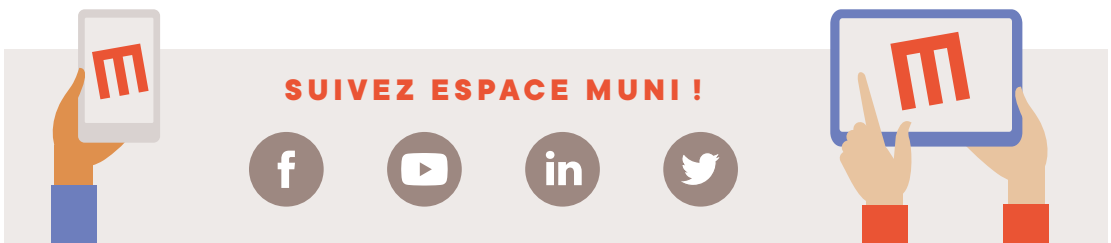

Mot de la direction

# Jamais seul, pour mieux servir!

**Isabelle Lizée**, directrice générale

Le dossier spécial porte sur le partenariat. Espace MUNI, les municipalités et les MRC s'associent pour atteindre leurs objectifs et trouver des solutions à des enjeux de qualité de vie et de santé globale. Notre réseau utilise aussi cette forme d'association pour mieux servir le réseau municipal. Le partenariat permet d'unir des forces et des expertises afin d'offrir des services encore plus complets. Cette façon de faire est dans notre ADN. Régulièrement, nous nous posons les questions suivantes : Avec qui pourrions-nous aller plus loin? Quelle expertise devrait-on acquérir dans ce dossier, dans ce projet ou dans cette activité? Selon les réponses obtenues, les réalités organisationnelles et les besoins particuliers, les partenariats prendront différentes formes. De nos jours, le partenariat est plus que jamais un incontournable. Les ressources et les expertises doivent être mis à profit. D'aussi loin que je me souvienne (je remonte aux années 80), les partenariats existent, mais ils ont évolué dans leur forme.

## Quelques exemples de projets en partenariat

**PourRallier**

Développée par PRÉCA (Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches), cette initiative est maintenant intégrée dans les projets d'Espace MUNI et est coordonnée avec deux partenaires importants : l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRÉ). Sa mission est le développement, l'intégration et le partage des compétences et des pratiques en communication d'influence. www.pourralier.com

**Collectif des partenaires en développement des communautés**

Espace MUNI siège à ce collectif depuis quelques années, mais en est également le fiduciaire. Un comité municipal sur le développement des communautés sera créé avec des organisations nationales du monde municipal, notamment avec l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités et l'Association québécoise du loisir municipal. www.collectifpdc.org

**Journée habitation**

Dans le cadre du projet QADA (Québec ami des aînés), nous organisons une journée thématique sur l'habitation des personnes aînées. Étant régulièrement en collaboration avec l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (ARGTQ) qui souhaitait organiser son événement dans la même période et sur des thématiques de logement, il allait de soi de proposer à nos réseaux un événement conjoint. https://espacemuni.org/programmes/vieillissement-actif/habitation/

**Réseau des Municipalités accessibles**

Le Réseau Municipalités accessibles est né de la volonté des municipalités locales, il y a maintenant 15 ans, de soutenir et de partager leur expérience et leur expertise terrain à l'égard des personnes en situation de handicap. L'organisme a choisi Espace MUNI comme terre d'accueil. https://espacemuni.org/programmes/acces-inclusif/reseau-municipalites-accessibles/

**Entente de partenariat**

Nous avons une entente de partenariat avec l'Office des personnes handicapées du Québec pour assurer un partage de nos connaissances et pour offrir un soutien complémentaire aux municipalités et aux MRC.

**métaPRISME**

Concept et modèle développés par la municipalité de Victoriaville, Espace MUNI a souhaité en faire bénéficier tout le Québec. Ainsi, il s'est associé à l'Association québécoise du loisir pour personnes handicapées et, bien sûr, à la municipalité de Victoriaville. Nos rôles ont été définis dans une entente qui s'échelonnera sur plusieurs années. https://espacemuni.org/programmes/acces-inclusif/application-web-metaprisme/

Notre rapport d'activités regorge de ces exemples. D'autres projets prendront forme au cours de la prochaine année.

S'ABONNER AU MAGAZINE
https://espacemuni.org/magazine/

Dossier spécial

# LA MUNICIPALITÉ ET SES PARTENAIRES

**Richard Paulhus**
Agent de projets spéciaux, Espace MUNI

Les événements des dernières années ont démontré l'importance des partenaires pour les municipalités et leur population. Nous pouvons penser ici au tragique accident à Lac-Mégantic, à la pandémie et, plus récemment, aux grands feux dans le nord du Québec. Bien sûr, ces événements sont d'une ampleur considérable et ils excèdent les responsabilités et les capacités d'agir des municipalités. Les partenaires majeurs que sont la Croix-Rouge, le ministère de la Santé et des Services sociaux, les MRC et les organismes locaux, pour ne nommer que ceux-là, contribuent grandement à la protection, au maintien et au rétablissement de la collectivité.

Les alliances qui se créent entre les organisations ne sont pas toutes de même niveau. Elles comportent divers degrés d'engagement et d'interrelation, illustrés à la figure 1. Le passage à l'action exige de bien connaître les objectifs et les outils dont disposent le ou les futurs partenaires.

Le projet de loi 122[1] vise principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Il a été sanctionné le 16 juin 2017 par le gouvernement du Québec.

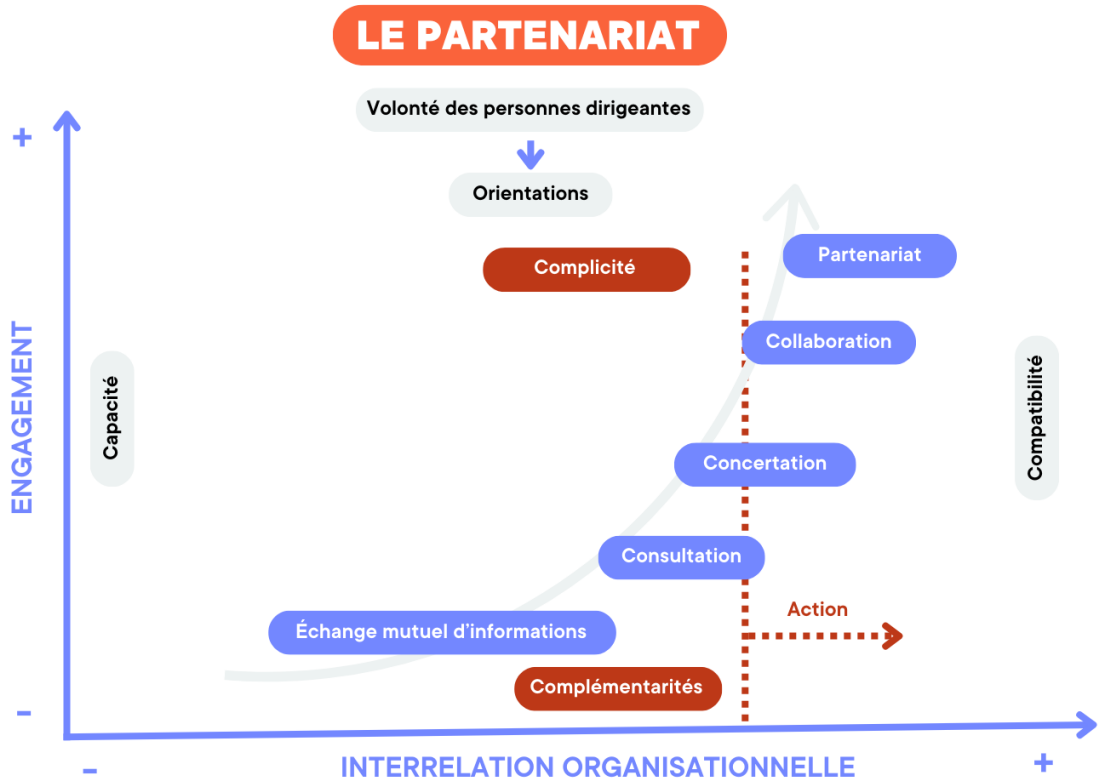


Figure 1 - Degrés d'engagement et d'interrelation organisationnelle

Ce projet de loi ajoute à l'importance de développer avec la population et les organismes du territoire une vision commune des enjeux, des priorités et des actions à poser.

Il reconnaît que « les municipalités exercent des fonctions essentielles et offrent à leur population des services qui contribuent à maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain[2] ». Pour ce faire, la municipalité doit favoriser la participation et l'engagement de la population et des groupes qui la représentent ainsi que l'accès à l'information afin de définir une vision concertée du développement et d'assurer sa durabilité sur le plan environnemental, social et économique. Pour assumer pleinement l'ensemble des responsabilités qui découlent de ces impératifs, la municipalité doit inévitablement faire appel à d'autres instances qui opèrent sur son territoire. Nous pensons ici aux CISSS, aux écoles, aux organismes régionaux et locaux, aux MRC, etc.

## Adaptation de la mission d'Espace MUNI

En 2020, Espace MUNI énonçait sa volonté de collaborer avec les collectivités afin de mettre en place des projets innovants dont l'approche encourage la mobilisation, le partenariat, la concertation, le mieux-vivre ensemble et la participation citoyenne comme solutions aux enjeux en constante évolution de nos communautés. Comme la santé est devenue un enjeu majeur pour la population et les organismes, Espace MUNI a modifié ses objectifs pour refléter les nouveaux enjeux auxquels feront face les municipalités au cours des prochaines années. Ainsi, nous souhaitons voir les municipalités s'engager de façon systématique :

- ***Le réflexe de penser et d'agir pour la santé globale et la qualité de vie des citoyennes et des citoyens est au cœur de toutes les décisions municipales.***
- ***Les municipalités sont vivantes et inclusives. Chaque individu fait parti prenante du développement de sa communauté.***
- ***La santé globale et la qualité de vie des citoyennes et des citoyens sont améliorées grâce à des politiques et à des pratiques adaptées à leurs besoins, en adéquation avec les réalités du milieu.***

Pour y arriver, Espace MUNI propose deux stratégies transversales : **la valorisation des connaissances** ainsi que la **collaboration et le partenariat**.

C'est dans cette perspective que cette édition du magazine vous présente des projets et des activités que des municipalités de partout au Québec ont expérimentés en utilisant une approche partenariale ou collaborative avec des organisations de leur milieu. Qu'il s'agisse de participation citoyenne, d'un cadre de vie citoyenne, d'une expérimentation de collaboration entre une municipalité et une école primaire, de la fête des voisins ou d'une MRC amie des enfants, les formes que peuvent prendre le travail intersectoriel répondent toutes à la nécessité de s'allier pour répondre aux besoins de la population. Vous découvrirez ici la force de l'intelligence collective, des collaborations et des partenariats inspirants, une nouvelle formule pour promouvoir la concertation entre les diverses forces de la collectivité sur les questions intergénérationnelles.

Nous souhaitons que cela vous inspire et vous permette d'être des gouvernements de proximité représentatifs du dynamisme de nos communautés.

1 https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2017/2017C13F.PDF

2 Muni express, Affaires municipales et Occupation du territoire, n°6 – 26 juin 2017, p.3. https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Muni_express/muni_express_pl_122.pdf

# Billets d'initiatives inspirantes des municipalités et leurs partenaires

## FAMILLE

### Sceau Qualité-Famille

La Ville de Victoriaville honore, depuis 1997, les groupes, les organismes, les commerces et les entreprises qui adaptent leur environnement et leurs services afin d'améliorer la qualité de vie des familles de la municipalité. Tous les ans, elle remercie ceux et celles qui ont un « penser-famille » et un « agir-famille » par l'attribution du sceau Qualité-Famille.

## ENFANCE ET JEUNESSE

### Grande Semaine des tout-petits

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant, le Collectif Petite Enfance (CPE) et Espace MUNI s'associent pour l'organisation d'un événement qui marquera le coup d'envoi de la Grande Semaine des Tout-Petits (GSTP), à savoir une levée des drapeaux à la grandeur du Québec le 20 novembre 2023. Les expertises de chacun des organismes impliqués sont mises à profit de façon à maximiser l'adhésion du milieu municipal à cette démarche, qui en est une de commémoration autant que de célébration.

### Production d'une vidéo en collaboration avec la Ville de Brossard

L'équipe des communications travaille à la réalisation d'une première vidéo pour présenter le programme Enfance et jeunesse. Elle a l'intention d'en réaliser une pour chacun des programmes au courant des prochains mois. Ce tournage est rendu possible grâce à l'excellente collaboration de la Ville de Brossard, laquelle agit comme partenaire d'Espace MUNI. Puisque des séquences devaient être tournées à la bibliothèque, dans le tout nouveau complexe aquatique et dans certains parcs de la ville, la coordination entre l'équipe municipale, menée par la mairesse Doreen Assaad, présidente d'Espace MUNI, et l'équipe de tournage était essentielle au bon déroulement des opérations. Le résultat de ces captations vidéo sera disponible prochainement dans la section Enfance et jeunesse du site Web d'Espace MUNI.

## VIEILLISSEMENT ACTIF

### Projet SuperVoisin

Le projet SuperVoisin est une initiative qui permet aux communautés de s'entraider. En place dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, SuperVoisin est un réseau de citoyennes et citoyens bienveillants qui veillent sur les personnes aînées de leur voisinage. Le projet vise à prévenir et à briser l'isolement social des personnes aînées par de petits gestes et des attentions distribuées librement, au fil des jours, autour de soi. Son objectif ultime est d'améliorer le filet social des personnes aînées vulnérables (PAV) de la MRC du Rocher-Percé.

La Table pour la bientraitance des aînés Rocher-Percé deviendra porteuse du projet SuperVoisin/Voisins solidaires pour 2023-2024. Ainsi, les partenaires de la Table pourront guider et orienter l'action afin de continuer de répondre au mieux à un besoin commun et de proposer une contribution collective. Apprenez-en plus sur le projet SuperVoisin aux pages 34 et 35 du magazine.

### Service SécuriCAB

Les Centres d'action bénévole du Québec (CAB), membres de la Fédération des Centres d'action bénévole du Québec, mettent en place le service d'appels automatisés SécuriCAB visant la sécurité des personnes aînées seules vivant à domicile. Ce service bilingue et gratuit offre la possibilité à toutes les personnes aînées qui le souhaitent de rester chez elles le plus longtemps possible dans des conditions optimales en recevant des appels automatisés.

SécuriCAB sera pleinement fonctionnel et couvrira l'ensemble du Québec d'ici juin 2024.

## PARTICIPATION CITOYENNE

### Éclaireurs et Voisins solidaires dans la MRC de Rivière-du-Loup

Dans la MRC de Rivière-du-Loup, le Réseau Éclaireurs, mené par le CISSS du Bas-Saint-Laurent, se veut une réponse aux besoins psychosociaux qui ont émergé de la crise sanitaire. La démarche s'articule autour de deux angles : assurer une vigie collective et agir pour favoriser la résilience et la bienveillance dans la communauté. Un comité de proximité en soutient le déploiement, il est composé de personnes représentant le CISSS, des organisations et des tables de concertation du milieu ainsi que la Ville et la MRC de Rivière-du-Loup. Misant sur la complémentarité des connaissances et des expertises, chaque organisation collabore à la réflexion et à la réalisation d'actions pour mieux outiller et soutenir la communauté. En cours de route, la MRC de Rivière-du-Loup, qui porte également une démarche Voisins solidaires propulsée par Espace MUNI, s'est assurée de s'arrimer avec la MRC des Éclaireurs. Cette collaboration a facilité la création de la Zone bienveillante, un espace de rassemblement ouvert, mobile et adaptable qui vise à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir la bienveillance.

### L'instance RADAR à Trois-Rivières

À Trois-Rivières, quatre grands réseaux du territoire se sont unis pour créer RADAR, une instance stratégique en développement des communautés. Il s'agit de la Ville de Trois-Rivières, du CIUSSS Mauricie–Centre-du-Québec, du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy et de la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières. RADAR a pour mission de rallier les réseaux signataires, les organisations et la population pour soutenir de manière plus concertée les efforts déployés par le milieu afin d'améliorer l'état de santé, le bien-être et la qualité de vie des trifluviennes et des trifluviens. Une structure de gouvernance a été mise en place de manière à renforcer les pratiques collaboratives des quatre grands réseaux.

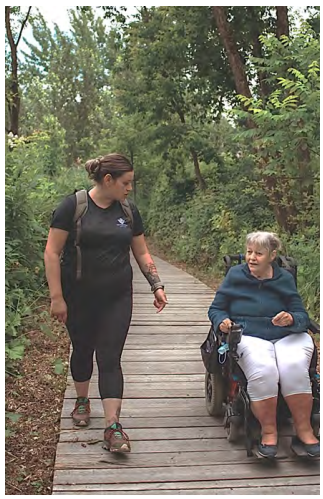

## ACCÈS INCLUSIF

### Le PAL de Victoriaville

Le Programme d'accompagnement loisir (PAL) pour les personnes aînées et les adultes en situation de handicap, mis en œuvre à Victoriaville à l'été 2021, suscite un réel engouement, avec 60 personnes participantes et plus de 2 000 accompagnements.

Une des conditions de succès de son déploiement est indéniablement le partenariat développé avec des actrices et des acteurs du milieu, sur le plan tant des orientations du programme que de son opérationnalisation sur le terrain. Ainsi, les porteurs des différentes politiques sociales (accessibilité, aînés, jeunesse et saines habitudes de vie) ont mis à contribution leur expertise et celle des organisations membres de leurs comités consultatifs respectifs pour développer les modalités, faciliter la promotion et le recrutement et offrir la formation complémentaire aux accompagnateurs et accompagnatrices. Pour assurer l'accompagnement, la Ville accueille des étudiantes et des étudiants dans le cadre de sessions de stage du programme collégial en éducation spécialisée et en embauche pendant l'été. Plusieurs partenaires associatifs contribuent également au projet en bonifiant l'inventaire d'équipements adaptés de loisir et de plein air dont la municipalité assume la gestion des prêts, l'entreposage et l'entretien.

# Petite histoire du grand succès de la collaboration entre la municipalité de Crabtree et l'école primaire de son milieu

**Emmanuelle Jean-Arsenault**
Chargée de l'offre de services, Espace MUNI

## Entrevue avec Shanie Déziel

Directrice des loisirs, Municipalité de Crabtree

## Sylvie Frigon

Conseillère, présidente de la Commission des loisirs, de la famille et des aînés et responsable des questions familiales, des aînés et des enfants, Municipalité de Crabtree

## et Martin Gilbert

Directeur, École primaire Sacré-Cœur-de-Jésus

Les collaborations entre le monde municipal et le milieu scolaire peuvent ouvrir un monde de possibilités quand on a à cœur le bien-être de sa population. Voici la petite histoire du grand succès de la collaboration entre la municipalité de Crabtree, dans Lanaudière, et l'école primaire de son milieu. À travers le point de vue de chacun, on comprend mieux les facteurs clés qui ont mené à la réussite de cette collaboration, en plus d'y découvrir quelques initiatives inspirantes.

**Depuis quand la municipalité de Crabtree et l'école primaire Sacré-Cœur-de-Jésus collaborent-elles? Quel a été l'élément déclencheur de cette collaboration?**

**Martin Gilbert** – Il existe depuis longtemps un protocole d'entente pour le partage de locaux et d'infrastructures qui est resté large afin d'être en mesure de saisir les occasions. D'année en année, les collaborations se sont bonifiées.

**Shanie Déziel** – L'un des éléments déclencheurs de l'élargissement de notre collaboration a été le dynamisme d'un enseignant d'éducation physique, passionné de sports, qui a voulu faire sortir les élèves de l'école et profiter avec eux de tout ce que le milieu et son cadre naturel avaient à offrir.

**Quel est le projet issu de votre collaboration dont vous êtes le plus fier et pourquoi?**

**Sylvie Frigon** – C'est la somme de tous les petits projets que nous sommes en mesure de réaliser ensemble et qui font une différence dans la vie des enfants et des familles de Crabtree. Bien sûr, il y a aussi les grands projets, mais on ne doit pas les attendre pour collaborer avec l'école. Il faut plutôt faire vivre cette collaboration dans des initiatives plus petites, plus récurrentes et qui perdurent, car ce sont elles qui permettent de garder la flamme allumée, tout en cultivant chez les enfants un regard positif à l'égard de leur municipalité.

**Shanie Déziel** – La plus belle réussite est que la porte de l'école demeure ouverte en tout temps pour la municipalité, et vice-versa.

**Quels sont les principaux facteurs de succès de votre collaboration?**

**Shanie Déziel** – Les communications ouvertes, franches et bienveillantes sont primordiales, c'est-à-dire qu'on doit se parler et s'écouter. De plus, la facilité de communiquer tant avec la direction de l'école qu'avec un membre de l'équipe-école ou du service de garde est un atout indéniable.

Il faut pouvoir se faire confiance, établir des relations authentiques et apprendre à travailler ensemble tout en comprenant et en respectant les besoins et les limites de chacun.

Enfin, la réciprocité des échanges dans le respect des rôles et des expertises de chacun est également l'une des clés de succès. La proximité, qui permet de se déplacer pour se rencontrer en personne et se rendre visite, facilite cela.

**Sylvie Frigon** – Il s'est installé un lien de confiance entre nos deux organisations qui transcende les individus. L'un des facteurs de réussite est que ce soit ancré dans la culture organisationnelle, que cela fasse partie de l'ADN du milieu.

**Martin Gilbert** – La rapidité de rétroaction des deux parties, c'est-à-dire que, lorsqu'on formule une demande, la réponse arrive dans un délai court et raisonnable, contribue à rendre la coopération efficace.

Par ailleurs, des rencontres se tiennent régulièrement entre l'école, la municipalité et des organismes du milieu, permettant d'entretenir une concertation locale autour des questions touchant la jeunesse.

**Comment la municipalité voit-elle son rôle au sein du milieu scolaire?**

**Shanie Déziel** – Que les enfants du milieu soient à l'école, au parc ou au camp de jour, il s'agit des mêmes enfants. On s'inscrit en complémentarité, voire en continuité avec le milieu scolaire, avec la possibilité de devenir, nous aussi, des personnes significatives dans leur cheminement. Lorsque nous avons élaboré le code de vie du camp de jour, nous avons pris pour modèle celui de l'école et l'avons adapté. Collectivement, on vise à prendre en charge les enfants tôt pour les amener le plus loin possible dans un cadre sécurisant, cohérent et constant.

**Sylvie Frigon** – Se soucier de tisser des liens serrés avec l'école va de soi pour nous, car c'est placer les enfants, les familles et ultimement toute la communauté au cœur de nos préoccupations municipales. Les enfants sont des citoyens à part entière. Ils sont l'avenir de notre communauté. L'école demeure un lieu privilégié pour les joindre.

**Inversement, comment l'école voit-elle son rôle au sein de la municipalité?**

**Martin Gilbert** – On ressent bien à Crabtree que l'école occupe une place importante au sein de la communauté. Nous nous sentons épaulés dans nos projets. Nous savons que nous jouons un rôle central. De plus, il y a une ferme volonté du milieu de ne pas travailler en silos.

## Quelques exemples de projets inspirants de la collaboration municipalité-école vécus à Crabtree

### Le partage des plans d'intervention des enfants entre l'école et le camp de jour

Une fois l'autorisation parentale accordée lors de l'inscription de l'enfant au camp de jour, la municipalité prend contact avec l'école pour échanger des informations pertinentes en lien avec le plan d'intervention des enfants concernés, dont des recommandations de la technicienne en éducation spécialisée (TES).

À la fin de l'été, un suivi (bilan) de chaque enfant ayant un plan d'intervention est réalisé par la coordonnatrice du camp de jour auprès de la TES de l'école. « La boucle est ainsi bouclée. » Par la même occasion, un suivi est également fait sur les familles ayant emménagé dans le milieu en cours d'été et dont les enfants ont fréquenté le camp de jour, ce qui facilite leur accueil et leur intégration à l'école lors de la rentrée scolaire.

### Une marche école-municipalité pendant le mois de l'activité physique pour sensibiliser aux déplacements actifs

Un matin par semaine durant le mois de l'activité physique (mai), avant le début des classes, les élèves se rassemblaient au centre communautaire, situé à 1 km de l'école. Ceux desservis par le transport scolaire étaient déposés à cet endroit plutôt qu'à l'école, une entente particulière ayant été conclue avec les transporteurs pour l'occasion. De là, accompagnés de l'équipe-école, de parents, de bénévoles, de conseillers municipaux, de l'équipe des loisirs et de la voirie, les quelque 300 enfants étaient invités à se rendre à l'école à pied.

### La décoration d'un parc municipal pour le temps des Fêtes

Chaque année, les élèves de l'école participent, avec leur groupe-classe ou le service de garde de l'école, à la création et à la conception de décorations durables et réutilisables sur la thématique de Noël. Ces décorations sont ensuite installées, de la fin de novembre au début de février, dans un parc municipal où se déroulent des activités du temps des Fêtes. Les enfants sont fiers de reconnaître les décorations qu'ils ont fabriquées et de les montrer à leur famille.

Responsive

Avec IA

Recherche intelligente

Accessible

Prêt pour la Loi 25

Approche par composantes

Répertoire d'organismes

Écoresponsable et carboneutre

2

Alertes

OPEN SOURCE

Carte interactive

Portail citoyen

Utilisation en quelques clics

Infolettre automatisée

Tarification flexible

Et bien plus

Solutions numériques inclusives, durables et performantes pour l'administration publique.

activis.ca

activis

# Les rencontres régionales Municipalité amie des aînés

**Dina Aznag**
Chargée de projet - Vieillissement actif et famille, Espace MUNI

Les rencontres régionales offrent une plateforme aux municipalités, aux organismes et aux actrices et acteurs qui désirent se rencontrer à distance ou en présentiel pour discuter, s'outiller, s'informer, échanger, obtenir des données pertinentes et s'inspirer de pratiques prometteuses.

Pour une première fois, Espace MUNI, avec l'aide financière du ministère de la Santé et des Services sociaux, a organisé des rencontres régionales MADA dans les neuf régions suivantes: Outaouais, Chaudière-Appalaches, Abitibi-Témiscamingue, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Laurentides et Capitale-Nationale. Cette belle initiative permet aux personnes participantes d'assister à des ateliers pour s'outiller et de prendre part à des concertations entre partenaires sur des sujets liés au programme Municipalités amies des aînés (MADA). De plus, ces rencontres favorisent la collaboration intermunicipale et la convergence des réflexions pour que les actrices et acteurs puissent se mobiliser dans leur milieu.

Cette nouvelle formule a attiré **636** personnes qui jouent un rôle de premier plan autour du programme MADA, comme des élues et élus, des fonctionnaires municipaux collaborant à la démarche MADA, des chargées et chargés de projets MADA, des membres des comités de pilotage et de suivi MADA, des représentantes et représentants du réseau de la santé et des services sociaux engagés, des organismes locaux et régionaux intervenant auprès des personnes aînées ainsi que des Tables régionales de concertation des aînés du Québec. Cette forte participation démontre l'intérêt des actrices et acteurs à participer aux rencontres régionales. Les ateliers choisis touchaient diverses sphères des réalités vécues par les municipalités, comme le vieillissement actif, les menus travaux et les soins de proximité.

### Les périodes de concertation

Pour la majorité des rencontres régionales, Espace MUNI planifiait une période d'échange à la fin des ateliers pour que les actrices et acteurs, les organismes et les représentantes et représentants des municipalités puissent discuter, partager leurs connaissances, échanger sur leurs enjeux et leurs initiatives locales. Cette période de concertation favorisait un environnement d'entraide.

**Des exemples d'ateliers proposés lors des rencontres régionales pour vous inspirer**

### Projet Infirmière en milieu rural (MRC Joliette)

Ce projet, en cours dans la MRC de Joliette depuis 2012, est le fruit d'un partenariat avec le CISSS de Lanaudière. Il répond aux besoins de soins de proximité essentiels à la clientèle aînée des milieux ruraux. Plus concrètement, il permet aux personnes âgées de 55 ans et plus de prendre rendez-vous et de recevoir, dans le confort de leur municipalité, des suivis médicaux, des renseignements sur le diabète et l'hypertension ainsi qu'une gamme de soins et de service de santé.

### Projet SuperVoisin (MRC du Rocher-Percé)

SuperVoisin est un réseau de citoyennes et citoyens bienveillants qui veillent sur les aînés de leur voisinage. Le projet vise à prévenir et à briser l'isolement social des aînés par de petits gestes et des attentions distribuées librement, au fil des jours, autour de soi.

### Projet Aide-moi! de l'organisme Solidarité de l'Ange-Gardien (MRC des Collines-de-l'Outaouais)

Ce projet a comme principal objectif de permettre aux personnes aînées de rester le plus longtemps possible dans leur demeure, de manière autonome, en leur offrant des services pour l'entretien extérieur de leur maison.

**POUR PLUS D'INFORMATION SUR LES PROJETS**

**Solidarité de l'Ange-Gardien :**
https://municipalitedelangegardien.com/solidarite-de-lange-gardien/
**Réseau en développement social Rocher-Percé :**
https://rdsrocherperce.com/project/voisin-age/
**Projet Infirmière en milieu rural (MRC de Joliette) :**
https://mrcjoliette.qc.ca/wp-content/uploads/2022/06/iemr-communique-de-presse-2.pdf

# La deuxième édition du Grand forum des partenaires du ministère de la Famille

**Dina Aznag**
Chargée de projet - Famille et vieillissement actif, Espace MUNI

Le ministère de la Famille a tenu la deuxième édition du Grand forum des partenaires le 13 juin 2023. Plus de 220 personnes provenant de divers milieux soutenant le développement du plein potentiel des enfants et l'épanouissement des familles québécoises y ont participé.

Ce forum visait à partager le bilan du plan d'action pour compléter le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE). Ce plan d'action contient six objectifs : **créer suffisamment de places pour répondre aux besoins des familles, contribuer à une plus grande équité financière entre les familles, accroître l'efficacité du réseau pour mieux le développer, consolider la garde en milieu familial, assurer la présence d'une main-d'œuvre qualifiée en nombre suffisant et remettre l'égalité des chances au cœur de l'action.** Ces objectifs viennent répondre aux enjeux vécus par les services de garde et les familles. Le ministère a profité de l'événement pour divulguer la date de l'ouverture de l'appel de projets visant la création de places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance, soit le 15 juin 2023.

Lors de cette journée, il y a eu sept ateliers qui ont abordé les sujets suivants : le futur guichet d'accès aux places en SGEE et les politiques d'admission, le travail de proximité auprès des familles isolées qui ne fréquentent pas ou très peu les services offerts dans leur communauté, le programme Agir tôt, la modification à la Loi sur les SGEE, les nouveautés en matière de règles administratives pour faciliter et accélérer le développement des places dans les SGEE en installation, la mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative et le recrutement de la main-d'œuvre à l'international. Voici quelques informations tirées de notre participation à ce forum susceptibles d'être utiles au milieu municipal.

**Atelier 1 : Le futur guichet d'accès aux places en SGEE et les politiques d'admission : où en sommes-nous?**

Cet atelier présentait les engagements du ministère ainsi que les bienfaits du guichet jumelé.

Les engagements du ministère sont[1] :

- de rendre disponibles 37 000 places subventionnées additionnelles d'ici 2024-2025;
- de réaliser un plan massif de conversion dont les 5 000 premières places ont été annoncées dans le budget 2023-2024, en plus des 3 500 places converties en 2022-2023;
- de favoriser l'égalité des chances en proposant des critères d'admission uniformes;
- de rétablir la confiance du public à l'égard du processus d'admission dans les SGEE subventionnés.

Les trois gains importants du projet sont : la transparence pour les parents, l'efficacité pour les services de garde et une plus grande robustesse des informations de gestion pour le ministère. On ajoute aussi que l'encadrement des politiques d'admission est un exercice d'équilibre entre la conciliation famille-travail-étude et l'égalité des chances qui tient compte tant des points de vue que de la réalité des parents et des services de garde.

Pour suivre l'avancée du projet et pour participer aux consultations, visitez la *vitrine Web* Ça commence ici, bâtir le nouveau guichet d'accès au service de garde : https://consultation.quebec.ca/processes/cacommenceici.

**Atelier 2 : Le travail de proximité auprès des familles isolées qui ne fréquentent pas ou très peu les services offerts dans leur communauté. Un projet pilote inspirant pour tous!**

Cet atelier présentait le projet pilote ainsi que les retombées du travail de proximité auprès des familles isolées dans leur communauté.

Ainsi, ce projet pilote vise à déployer des travailleuses et travailleurs de proximité afin d'expérimenter différentes approches, dans différents contextes et différentes conditions d'implantation, pour dégager des constats quant aux effets du travail de proximité auprès des familles isolées. Ce sont 50 organismes communautaires famille ou centres de pédiatrie sociale de 13 régions du Québec qui y participent.

Le travail de proximité auprès des familles isolées permet de trouver les trous de services, de mieux connaître les besoins des familles, de joindre les familles isolées directement dans leurs milieux de vie et de devenir un lien entre ces familles et les partenaires du milieu, dont les municipalités.

**Atelier 3 : Le programme Agir tôt. Tous ensemble pour favoriser le développement du plein potentiel des tout-petits**

Le programme vise à soutenir le développement du plein potentiel des jeunes enfants, à faciliter leur entrée à la maternelle et à déterminer les moyens d'effectuer une meilleure surveillance de leur développement en améliorant les services d'intervention précoce et en misant sur les services de proximité. Ce programme est une belle initiative pour les municipalités, car il permet un accompagnement des communautés dans le développement des enfants de 0 à 5 ans.

Des idées d'accompagnement :

- La collaboration et le partenariat entre les municipalités et les organismes travaillant sur les questions de développement des enfants;
- La mise en place d'un système de contact qui permettrait de joindre les familles vivant en contexte de vulnérabilité.

**Projet pilote de responsables d'un service de garde éducatif (RSGE) en communauté et en entreprise : une première année remplie de succès**

Afin de mieux répondre « aux besoins des parents du Québec, le ministère fait de la consolidation de la garde en milieu familial une de ses priorités. Ce type de garde compte actuellement pour 30 % des places disponibles en SGEE et est souvent plus adapté à la réalité des familles dans certaines localités en milieu rural et dans les régions éloignées[2] ».

Actuellement, 126 projets, dont 69 en cours, ouvriront à terme 1 314 places potentielles. Plusieurs projets se déploient dans de petites communautés[3]. Lors du Forum, l'exemple du Bureau coordonnateur du CPE le Kangourou, dans la région de Portneuf, a été présenté. Ainsi, 6 municipalités sur 18 de la région participent au projet présentement, ce qui a permis de créer plus de 100 places.

Pour plus d'information sur le projet pilote de responsables d'un service de garde éducatif (RSGE) en communauté et en entreprise : une première année remplie de succès, vous pouvez consulter le rapport du gouvernement du Québec : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/grand-chantier-projetpilote-RSGE-communaute.pdf.

Ce forum a été une belle journée d'échanges entre les municipalités, les services de garde, les organismes et les divers partenaires. Pour obtenir plus d'information sur cet événement et visionner les présentations PowerPoint montrées lors de cette journée, visitez le site Web du ministère de la Famille : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/developpement-du-reseau/Pages/Grand-forum-2023.aspx.

1 Le futur guichet d'accès aux places en SGEE et les politiques d'admission : où en sommes-nous? [En ligne], 2023. [https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/grand-chantier-atelier-guichet-unique.pdf].

2 Le projet pilote de responsables d'un service de garde en communauté et en entreprise, [En ligne], 2023, p.4. [https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/directive-pp-milieu-familial.pdf]

3 MINISTÈRE DE LA FAMILLE. Appel de projets pour la création de places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/developpement-du-reseau/appels-de-projets/Pages/appel-de-projets-en-continu.aspx

# Le programme Municipalité amie des enfants propose un nouveau volet destiné au MRC

**Julien Cadieux-Seers**
Chargé de projet - dossier enfance et jeunesse et reconnaissance MAE, Espace MUNI

Le nouveau programme MRC amie des enfants mise sur un partenariat renouvelé entre les MRC et les municipalités qui les composent. En concertant leurs efforts et en mutualisant leurs ressources, même les plus petites municipalités du Québec – et elles sont nombreuses! – peuvent maintenant adhérer au programme de reconnaissance MAE, porté par Espace MUNI et UNICEF Canada.

## Municipalités régionales de comté (MRC)

Le Québec compte 87 MRC, réparties dans les 17 régions administratives de la province. Ces entités supramunicipales ont été créées en 1979 afin de mieux ordonner l'aménagement du territoire québécois. Pour cela, elles ont été investies d'un pouvoir de juridiction et de réglementation dévolu par le gouvernement provincial. Avec le temps, les pouvoirs et les responsabilités des MRC se sont grandement transformés et, depuis peu, le développement social s'est ajouté aux outils dont se dotent les MRC pour répondre aux enjeux régionaux qui sont les leurs.

Comme les MRC sont les mieux placées dans la réalité québécoise pour agir en tant que partenaires des très nombreuses petites municipalités disséminées aux quatre coins du Québec, il était tout naturel pour Espace MUNI de veiller à construire un volet du programme MAE autour de ce niveau de gouvernance.

## Programme MRC amie des enfants

Espace MUNI et UNICEF Canada sont fiers d'annoncer le déploiement imminent du programme de reconnaissance MRC amie des enfants, qui sera offert à toutes les MRC du Québec dès le printemps 2024. Une MRC souhaitant adhérer au réseau MAE devra plonger dans une réflexion en profondeur sur les mécanismes en place relatifs à la qualité de vie des enfants vivant ou transitant sur son territoire. Cette démarche en est une de concertation. Elle se devra d'être portée par une majorité des municipalités qui composent la MRC candidate.

Au terme du processus, trois engagements structurants envers la jeunesse devront être pris et mis en œuvre par les conseils municipaux des municipalités participant à la démarche MRC-AE. Durant la période de validité de la reconnaissance, soit trois ans, la MRC et les municipalités impliquées devront mutualiser leurs ressources et unir leurs efforts pour mener à bien ces actions porteuses d'espoir.

### *Saviez-vous que...*

*Le programme de reconnaissance Municipalité amie des enfants (MAE) est le pendant québécois du Child Friendly Cities Initiative (CFCI) de l'UNICEF, qu'on peut traduire par l'initiative des Villes amies des enfants (VAE). Basé sur la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, le réseau, créé en 1996, réunit actuellement plus de 3 500 villes de partout sur la planète, dont plus de 80 au Québec seulement.*

## Raisons à l'origine du projet

La refonte du cadre de référence Municipalité amie des enfants a été menée avec grand soin par l'équipe d'Espace MUNI ces dernières années et en est à ses derniers ajustements. Elle aura permis au programme de reconnaissance d'étoffer la réflexion entourant les décisions prises avec et pour les enfants des milieux municipaux qui adhèrent au réseau. Cette approche rigoureuse a pour effet d'obliger les municipalités à allier à leur volonté politique des ressources dédiées au projet, tout en impliquant l'ensemble des secteurs de l'organigramme municipal.

Évidemment, un travail d'une telle ampleur peut rebuter certains, particulièrement les plus petites municipalités du Québec, qui sont aux prises avec des enjeux de temps et de personnel, comme bien d'autres milieux d'ailleurs. Le programme MRC amie des enfants vise donc à maximiser le partenariat entre la MRC et ces plus petits milieux de vie de façon à leur permettre de participer à la réflexion tout en évitant d'être surchargés par des tâches administratives. En effet, la rédaction du dossier de candidature sera entièrement prise en charge par le personnel de la MRC.

MRC municipalité amie des enfants

ESPACE MUNI + unicef CANADA

Pour la nouvelle identité visuelle du programme MRC amie des enfants, Espace MUNI a repris l'identité de MAE, en ajoutant une pastille «MRC». C'est une identité qui est déjà bien établie dans le milieu et l'organisation souhaitait garder l'image puissante du logo MAE.

## Résultats du projet-pilote

Pour pallier le fait que les municipalités impliquées dans le programme soient absentes de la partie rédactionnelle du dossier de candidature, un comité de suivi composé de membres représentant toutes les parties impliquées devra être formé, afin d'assurer l'efficacité des communications entre tous sur l'avancement de la démarche. Si ce comité assurera le bon déroulement des différentes étapes de la réflexion, l'essentiel de la partie consultative du projet s'incarnera dans une journée de réflexion collective, au cours de laquelle les représentants de chacune des municipalités participant à la démarche MRC-AE ainsi que les organismes communautaires et les partenaires externes agissant en enfance auront l'occasion de participer à des ateliers visant à alimenter la réflexion, en considérant la MRC dans la globalité de son territoire.

Au terme d'un projet pilote fort enrichissant, les MRC d'Arthabaska et de Mékinac, qui faisaient déjà partie du réseau des Municipalités amies des enfants, verront leur reconnaissance renouvelée en novembre prochain. Elles demeurent les deux seules MRC amies des enfants en date d'aujourd'hui et les premières à inaugurer la nouvelle démarche.

## Appel de candidatures

L'appel de candidatures pour la première cohorte officielle du programme MRC amie des enfants sera intégré à l'appel de candidatures du programme-frère MAE, du début d'avril au début de juin 2024. Une MRC désireuse d'obtenir sa reconnaissance MRC-AE devra, à cette étape, nous faire parvenir les résolutions de chacune des municipalités participant à la démarche ainsi qu'une lettre de motivation signée par la préfète ou le préfet.

# La communauté de pratique MAE : une naissance attendue!

**Julien Cadieux-Seers**
Chargé de projet - dossier enfance et jeunesse et reconnaissance MAE, Espace MUNI

Bien qu'Espace MUNI ait déjà une grande expertise en matière de gestion de communautés de pratique, il faut tout de même admettre que celle dédiée au réseau des Municipalités amies des enfants était attendue depuis longtemps! C'est sous l'impulsion de l'arrivée d'une toute nouvelle plateforme collaborative virtuelle adaptée spécifiquement aux besoins de ces structures que la communauté de pratique MAE prend enfin son envol.

## Les communautés de pratique chez Espace MUNI

Comme nous avons pu le voir dans les éditions précédentes du magazine, la communauté de pratique est un outil prisé par notre organisation, parce qu'il s'agit d'un lieu privilégié où se côtoient tous les partenaires gravitant autour d'un même champ d'intérêt. Espace MUNI anime déjà quatre de ces communautés, à savoir le Réseau Municipalités accessibles (RMA), le Réseau des grandes villes en développement social et, depuis l'an passé, celles de Voisins solidaires et de métaPRISME, laquelle regroupe toutes les organisations utilisant l'application d'intégration des jeunes à besoins particuliers en camps de jour au Québec.

La communauté de pratique Municipalité amie des enfants (MAE) devient donc officiellement le cinquième lieu d'échanges et d'inspiration administré par Espace MUNI. À l'instar des autres communautés de pratique hébergées chez nous, elle comptera sur des rencontres virtuelles de groupe à raison de deux par année, mais bénéficiera d'une animation continuelle.

## Nouvelle plateforme collaborative virtuelle

L'équipe d'Espace MUNI est fière de pouvoir déployer cette communauté de pratique naissante sur une toute nouvelle plateforme collaborative virtuelle, qui est actuellement en conception, afin de répondre spécifiquement aux besoins de l'organisation et des municipalités participantes. Cette plateforme permettra des échanges entre les participants au moyen d'un forum de discussion, le partage et l'archivage de documents classés par thématique dans une bibliothèque commune ainsi que du travail collaboratif sur le développement de documents et d'outils.

## La communauté de pratique MAE

La communauté de pratique Municipalité amie des enfants se voudra donc un lieu d'échanges et de rencontres entre tous les membres du réseau MAE. Elle sera alimentée par des apports réguliers de contenus provenant à la fois des membres participants et d'Espace MUNI. Le chargé de projet responsable de dossier Enfance et jeunesse y partagera autant des articles de presse pertinents que des documents spécifiques aux responsabilités municipales en matière d'enfance. Il s'assurera également de relancer les discussions et de faire vivre les échanges dans le temps. Finalement, cet espace se voudra aussi un lieu d'inspiration, de formation et de discussion.

Deux fois par année, des rencontres plus structurées permettront d'offrir au réseau des outils, des ateliers, des conférences et d'autres contenus susceptibles d'alimenter la réflexion de toutes les personnes agissant dans l'appareil municipal en regard de la situation des enfants vivant ou transitant sur leurs territoires respectifs.

## Événement de lancement

C'est dans un cadre enchanteur, aux alentours de la Journée mondiale de l'Enfance, qu'aura lieu l'événement de lancement de la communauté de pratique MAE. À cette occasion, outre l'annonce officielle du déploiement de cette communauté naissante, l'équipe d'Espace MUNI proposera plusieurs activités.

En nous associant à des partenaires du milieu communautaire dont les pratiques font avancer les droits et la qualité de vie des enfants de partout au Québec, nous serons en mesure de présenter des ateliers interactifs de grande qualité qui permettront aux membres du réseau MAE d'échanger des idées et de discuter d'enjeux propres à la situation de l'enfance dans leurs différents milieux.

Finalement, cet événement sera également l'occasion de tenir la remise officielle des certificats de reconnaissance Municipalité amie des enfants de la cohorte de l'automne 2023, en présence d'un responsable d'UNICEF Canada et de tous les nouveaux heureux récipiendaires.

> *« Les communautés de pratique sont des groupes de personnes qui se rassemblent afin de partager et d'apprendre les uns des autres, face à face ou virtuellement. Ils sont tenus ensemble par un intérêt commun dans un champ de savoir et sont conduits par un désir et un besoin de partager des problèmes, des expériences, des modèles, des outils et les meilleures pratiques. Les membres de la communauté approfondissent leurs connaissances en interagissant sur une base continue et à long terme, ils développent ensemble de bonnes pratiques. »*
>
> (Wenger, McDermott et Snyder, 2002)

# Portrait préliminaire : Enquête sur les enjeux de conciliation des personnes élues municipales

**Fany Panichelli**
Chargée de projet - conciliation famille - travail - vie politique, Espace MUNI

**Richard Paulhus**
Agent de projets spéciaux, Espace MUNI

Aujourd'hui, plus que jamais, la conciliation famille, vie personnelle et travail constitue un enjeu majeur qui affecte la qualité de vie. Depuis quelques années, de nombreux écrits font état de la difficulté que rencontrent les individus à concilier leurs différents temps sociaux. Ce problème engendre des conséquences négatives notables à la fois sur les personnes, sur leur famille et sur leur travail, mais aussi, de façon plus large, sur la société.

La question de la conciliation pour les personnes en politique devient de plus en plus un sujet de discussion et de préoccupation. À cet égard, Espace MUNI mène, depuis quelques mois déjà, un projet visant à mieux comprendre les défis de la conciliation famille, travail et vie politique des personnes élues municipales au Québec. L'hypothèse de départ était qu'elles rencontrent des enjeux de temps plus importants que le reste de la population.

L'enquête réalisée par Espace MUNI et la firme de sondage Synopsis en avril et mai 2023 met en lumière les perceptions et les réalités des personnes élues municipales par rapport à ces enjeux dans le paysage québécois. Voici un premier aperçu des résultats.

CONCILIATION
Famille • Travail • Vie politique

## Résultats préliminaires de l'enquête

### Profil des personnes participantes

- **188** personnes répondantes, dont **64 %** de conseillères et conseillers, **33 %** de mairesses et maires et **3 %** de préfètes et préfets ;
- **107** femmes et **81** hommes

Les données ont été pondérées selon l'âge, le sexe et le type de poste électif en utilisant, comme référence, l'enquête réalisée par le MAMH en 2020[1].

### Portrait

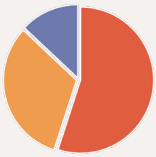

L'enquête révèle que **55 %** des répondants estiment qu'il est **difficile, voire très difficile de concilier famille, travail et vie politique**. Ce pourcentage grimpe à **64%** pour les personnes élues occupant un emploi en plus de leur fonction élective et à **69 %** pour celles qui ont des enfants.

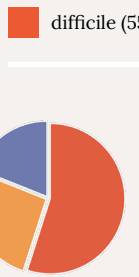

difficile (55 %) facile (32 %) neutre (13 %)



Cette difficulté de conciliation amène **55%** des répondants à **ressentir un stress élevé, voire très élevé**. Ce pourcentage augmente à **64 %** pour les personnes élues occupant un emploi en plus de leur fonction élective et à **71 %** pour celles qui ont des enfants.

difficile (55 %) facile (26 %) neutre (19 %)

Plus de **50 %** des répondants jugent que leurs engagements politiques **interfèrent de manière importante**, voire très importante **avec leur vie familiale et professionnelle.**

Les élus et élues qui ont pour seul emploi leur fonction élective **travaillent en moyenne 30 heures** par semaine. Cette moyenne grimpe à plus de **50 heures** s'ils occupent un emploi en plus de leur fonction élective.

Parmi les répondants, **41 %** estiment que la conciliation famille, travail et vie politique serait facilitée si cet enjeu représentait une **préoccupation partagée** par les municipalités et les MRC.

## Au dela des chiffres, des mots sur les maux

Sept groupes de discussion ont été formés dans plusieurs régions du Québec pour aller à la rencontre de personnes élues municipales et ainsi leur donner la parole. Cela a permis, d'une part, d'aborder plus en profondeur certains résultats mis en lumière par l'enquête et, d'autre part, d'évoquer des aspects plus complexes comme le vécu, le ressenti, les relations sociales ou la culture.

Ces groupes de discussion ont permis à 81 personnes élues de s'exprimer. Voici les premiers constats de ces rencontres.

## Quelques constats préliminaires[2] :

- *Manque d'encadrement de la fonction élective (salaire, heure, congé…)*
- *Peu de mesures de conciliation formelles proposées et mises en place en milieu municipal pour les personnes élues*
- *Milieu municipal insuffisamment sensibilisé aux enjeux temporels de conciliation des personnes élues municipales*
- *Manque de valorisation de la fonction élective et méconnaissance de la fonction élective de la part des citoyennes et citoyens*
- *Méconnaissance pour les futures et jeunes personnes élues de la fonction élective*
- *Normalisation/banalisation de certaines pratiques (pratiques d'intimidation, épuisement professionnel, sacrifices personnels/familiaux/professionnels, injonction de proximité…)*

## La suite

Durant l'été, les données quantitatives et qualitatives ont été analysées afin de permettre une réflexion sur les outils et l'accompagnement potentiel nécessaires.

Un appel de projets sera lancé à la fin de 2023. Donc, restez à l'affût!

Le rapport complet, les résultats et les constats approfondis seront bientôt disponibles sur le site Web d'Espace MUNI.

1 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/organisation_territoriale/BRO_OrganisationMunicipale_2020.pdf

2 Les éléments précités sont non exhaustifs.

# Avez-vous dit Obligations légales?

**Gabrielle Grondin-Gravel**
Chargée de projet, Municipalité inclusive, Espace MUNI

Oui, mais ne partez pas! On constate que, pour plusieurs, l'inclusion des personnes en situation de handicap rime avec obligations légales. Bien que les municipalités y soient soumises, on souhaiterait plutôt que ces obligations soient perçues comme des leviers plutôt que des contraintes. Après tout, l'objectif ultime n'est-il pas de créer un environnement dans lequel chaque individu exploite pleinement son potentiel, sans égard à ses besoins et à ses différences? Chez Espace MUNI, on croit que oui!

## Pour qui fait-on cela?

- Un peu plus de 16 % de la population de 15 ans et plus présentent une incapacité, soit plus d'un million de personnes.
- Le taux d'incapacité augmente avec l'âge. Alors qu'il se situe autour de 10 % à l'adolescence et au début de l'âge adulte, il peut aller jusqu'à 32 % chez les personnes de 75 ans et plus.
- Bien que le symbole du fauteuil roulant soit principalement utilisé pour représenter le handicap, seulement 2 % des personnes en situation de handicap en utilisent un.
- Saviez-vous que 80 % des handicaps sont invisibles?

# Obligations légales

### Loi sur les compétences municipales

Dans l'article 66, il y a une petite subtilité qui permet, dans l'aménagement des espaces publics extérieurs, d'éliminer les obstacles et de réglementer en ce sens.

### Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

L'article 61.1 est bien connu des municipalités de 15 000 habitants et plus. Il exige la production d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. Ce plan doit couvrir des obstacles à leur intégration dans chacun des secteurs d'activité relevant de la municipalité et décrire les mesures envisagées dans la prochaine année afin de les réduire. L'article exige également un bilan des mesures prises au cours de l'année. Il est prévu que le seuil d'assujettissement à cet article de la Loi baisse prochainement.

L'article 78 demande que toute construction ou réfection d'un trottoir facilite l'accès aux personnes handicapées.

L'article 1.2 stipule, entre autres, que toutes les municipalités doivent favoriser l'adaptation du milieu aux besoins des personnes handicapées et de leurs familles ainsi que viser une qualité de vie décente et une participation à part entière à la vie sociale.

### Charte des droits et libertés de la personne

L'article 10 souligne que toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice de ses droits, sans discrimination, exclusion ou préférence fondée sur son handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

L'article 61.3 oblige toutes les municipalités et les MRC, peu importe leur taille, à tenir compte, dans leur processus d'approvisionnement, de l'accessibilité des biens et des services aux personnes handicapées.

L'article 15 interdit d'empêcher, par discrimination, une personne d'accéder aux moyens de transport ou aux lieux publics et d'y obtenir les biens et services disponibles.

L'article 67 demande d'assurer le transport en commun des personnes handicapées sur son territoire.

Finalement, il y a l'avis concernant les enjeux relatifs à l'accommodement des enfants en situation de handicap dans les camps de jour municipaux du Québec publié en 2021 par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Bien que ce ne soit pas une loi, cet avis oriente les pratiques à privilégier et à éviter en matière d'accommodement en camps de jour.

# Le pouvoir d'agir des municipalités pour la santé mentale des citoyennes et des citoyens

**Véronique Wong Kuan Chuen**
Chargée de projet - communauté en santé et participation citoyenne, Espace MUNI

En mars dernier, dans le cadre des Journées annuelles de santé publique, le comité organisateur et Espace MUNI ont coconstruit la programmation d'une journée thématique sur la capacité d'agir des municipalités afin de mettre en place des conditions favorables à la santé mentale sur leur territoire. Cet article résume les grandes lignes des échanges de la journée.

Photos : Institut national de santé publique du Québec

## Promouvoir des environnements favorables à la santé mentale en contexte municipal

**Principaux constats, besoins et enjeux**

La santé mentale fait l'objet d'une préoccupation grandissante au sein de la société québécoise, et ce, avant même la pandémie de COVID-19.

Sollicitées quotidiennement pour agir afin de répondre aux besoins exprimés par leurs citoyennes et citoyens, les municipalités de toutes tailles développent leur milieu de manière à promouvoir des environnements favorables à la santé mentale et à trouver des solutions aux enjeux pouvant y être associés, comme : **l'itinérance, la violence dans les rues et les ménages, le vieillissement de la population, l'intimidation, la négligence.**

Les municipalités, qu'elles soient en milieu rural ou urbain, sont sensibles au sujet de la santé mentale de leur population.

**Interventions en santé mentale**

L'importance d'avoir une offre de services spécialisés ou généraux en matière de santé mentale est indéniable et bien documentée.

La figure ci-dessous illustre l'importance de miser sur la résilience communautaire et la cohésion sociale afin de favoriser le bien-être de la population.

Les municipalités peuvent agir à ce niveau dans une approche de promotion de la santé et mener des actions ayant un effet de protection en matière de santé mentale, notamment en renforçant les liens et la participation sociale.

**Exemples d'initiatives relatives à la santé mentale en milieu municipal :**

- Amélioration de l'accessibilité universelle des espaces naturels
- Mise en œuvre de projets de médiation culturelle
- Activités de sensibilisation contre l'intimidation
- Activités de prévention de la violence

**Pyramide des interventions pour la santé mentale et le soutien social, INSPQ, 2020**

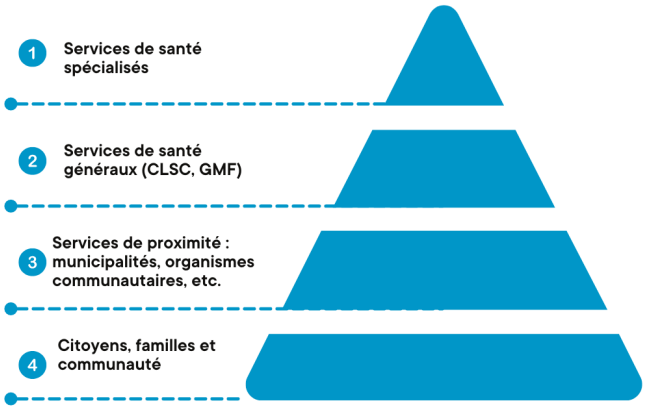


## Développer la collaboration entre le milieu municipal et la santé publique

Lors de cet événement, les échanges entre les personnes issues du milieu de la santé publique et du milieu municipal ont mis en évidence l'importance de collaborer pour favoriser l'épanouissement des citoyennes et des citoyens. Tout en reconnaissant les expertises propres à chacun des domaines, il a été relevé que les deux milieux sont compatibles sur plusieurs aspects et que la mise en commun des connaissances et des ressources peut avoir des effets bénéfiques au sein des communautés locales.

### *Éléments de compatibilité entre le milieu municipal et la santé publique*

**Sujets d'intérêt**

- Saines habitudes de vie
- Transition écologique
- Aménagement territorial : verdissement, lieux de socialisation
- Habitation
- Systèmes alimentaires
- Transports
- Trajectoire de services pour les personnes immigrantes et réfugiées
- Filet de sécurité sociale

**Leviers d'action**

- Soutien financier
- Développement de politiques publiques
- Élaboration de plans d'action territoriaux
- Leadership de concertation
- Mécanismes de participation citoyenne
- Évaluation d'impact sur la santé

### *Effets potentiels de la collaboration*

- Innover
- Trouver des solutions à des enjeux complexes
- Nourrir la théorie et la pratique
- Mailler des leviers
- Développer la résilience et la cohésion sociale
- Faire évoluer la norme sociale

Sans nier les défis de la collaboration, les discussions ont convergé sur l'importance de travailler ensemble avec une intention commune. La journée de formation s'est conclue sur une invitation aux rapprochements, que ce soit :

- entre les milieux ruraux et les milieux urbains;
- entre les milieux municipaux et le milieu de la santé;
- ou entre le milieu de la recherche et le terrain.

**Événement à venir**

L'équipe d'Espace MUNI sera également présente aux 26es Journées annuelles de santé publique, qui se tiendront du 27 au 29 novembre 2023.

**RÉFÉRENCES**

COLLECTIF. COVID-19 : La résilience et la cohésion sociale des communautés pour favoriser la santé mentale et le bien-être, [En ligne], INSPQ, 2020. [https://www.inspq.qc.ca/publications/3016-resilience-cohesion-sociale-sante-mentale-covid19]

**LIEN UTILE**

Pour consulter la programmation de la journée thématique des JASP « Le pouvoir d'agir des municipalités pour la santé mentale des citoyennes et des citoyens » : https://www.inspq.qc.ca/jasp/pouvoir-d-agir-municipalites-sante-mentale-citoyennes-citoyens

# Le 33e Colloque d'Espace MUNI

Les 1er et 2 juin dernier a eu lieu le 33e Colloque d'Espace MUNI, en collaboration avec la Ville de Brossard, hôtesse de l'événement. Les participantes et participants ont pu profiter de ces deux journées pour réseauter, échanger et repartir la tête remplit d'initiatives inspirantes pour leur communauté.

**201** personnes en présentiel

**38** personnes en virtuel

Présentation de **21** ateliers riches en contenu

Personnes participantes provenant de **16** régions administratives

**78** intervenantes et intervenants sur place

**3** invités experts

MUNI-toit

# Découvrez la nouvelle **plateforme en habitation** pour personnes aînées!

**Modèles d'habitations**

Découvrez une diversité de modèles pouvant répondre aux besoins des personnes aînées

**Passer à l'action**

Apprenez-en davantage sur les rôles que les municipalités peuvent jouer et les retombées dont elles peuvent bénéficier

**Processus**

Étudiez les étapes à suivre et de quels partenaires vous entourer

**Soutiens**

Identifiez quels leviers les municipalités ont à leur disposition

**Outils et ressources**

Obtenez des outils pratiques et une liste de ressources pour aller plus loin

## munitoit.org

Une initiative de :

MUNI-toit
La plateforme en habitation pour personnes aînées

ESPACE MUNI

En partenariat avec :

Québec

# Favoriser la santé mentale à la suite d'événements extrêmes

**Véronique Wong Kuan Chuen**
Chargée de projet - communauté en santé et participation citoyenne, Espace MUNI

Des inondations, des feux de forêt ou des pandémies comme celle de la COVID-19 sont qualifiés d'événements extrêmes. Sans surprise, les études démontrent que ces moments de grands bouleversements affectent la santé mentale des populations touchées et des personnes qui leur viennent en aide. Dans ce contexte, « plusieurs experts soutiennent l'importance d'intégrer une attention prioritaire à la santé mentale dans la réponse aux événements extrêmes et en préparation à ces derniers » (INSPQ, 2022). C'est un des éléments qui ressort d'une synthèse des connaissances publiée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) portant sur les actions municipales favorisant la santé mentale en contexte post-pandémique.

Maintes fois durant la pandémie, la dégradation de l'état de santé mentale de la population a été abordée, ici et ailleurs dans le monde. Alors qu'à l'heure actuelle on parle davantage de rétablissement et d'un retour à la normale, il n'en demeure pas moins important de tirer des apprentissages de cette période marquante, notamment pour poursuivre les actions en promotion de la santé mentale et pour accroître la résilience des communautés face à d'éventuelles crises. Qui plus est, le document rappelle que la pandémie a eu des conséquences différenciées sur certaines populations, particulièrement celles touchées par des inégalités sociales de santé.

## Des actions à l'échelle des municipalités

Au service des communautés locales, les municipalités offrent et développent des milieux de vie qui contribuent à la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens, notamment en veillant à l'amélioration des environnements physique, socioculturel, économique et politique.

Ce faisant, les municipalités participent à la création de conditions favorables à la santé physique et mentale de leur population. Elles sont donc bien placées pour participer au déploiement d'actions de promotion de la santé en période de crise.

La synthèse relève dans la littérature certains facteurs associés à la santé mentale sur lesquels les municipalités peuvent agir. Ces facteurs sont classés en deux catégories : ceux liés à l'individu et ceux liés au milieu de vie.

Par rapport à l'individu, il apparaît que certains groupes de personnes sont plus à risques de présenter des difficultés ou des symptômes associés à la santé mentale en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques ainsi que des habitudes de vie. Une bonne connaissance de sa population et l'accès à des données peuvent ainsi faciliter l'identification de groupes plus vulnérables dans sa communauté.

Par rapport au milieu de vie, on considère l'environnement social et, plus spécifiquement, le soutien social comme d'importants facteurs de protection de la santé mentale. L'environnement physique est également un facteur abordé, notamment les disparités quant au fait de résider en milieu rural ou urbain.

# *Constats et pistes d'action*

Plusieurs constats et pistes d'action à l'échelle des municipalités peuvent renforcer la résilience communautaire tout en offrant le soutien nécessaire à la population en contexte d'événements extrêmes. En voici quelques exemples :

1. *se préoccuper de la santé mentale, autant dans la réalisation des actions que dans les étapes de planification;*
2. *favoriser le soutien et la participation sociale;*
3. *prévoir des actions ciblées dans des quartiers plus particulièrement touchés;*
4. *opter pour une approche de rétablissement axée sur l'équité et les forces des communautés.*


**RÉFÉRENCES**

BRAEN-BOUCHER, Caroline et Marie-Claude ROBERGE. Favoriser la santé mentale en contexte post-pandémique : des facteurs à cibler et des actions à privilégier à l'échelle des municipalités et des communautés, INSPQ, [En ligne], 2022. [https://www.inspq.qc.ca/publications/3272#:~:text=L%E2%80%99INSPQ%20a%20re%C3%A7u%20de%20la%20Direction%20g%C3%A9n%C3%A9rale%20de,sant%C3%A9%20mentale%20%C3%A0%20la%20suite%20d%E2%80%99un%20%C3%A9v%C3%A9nement%20extr%C3%AAme]


**LIENS UTILES**

Collectif. Trousse d'outils pour réduire les impacts psychosociaux des populations touchées par des événements météorologiques extrêmes, Projet ARICA, UQAR, [En ligne], 2020. [https://www.arica.uqar.ca/]

POULIN, Maïa, Matthieu PIEGAY et Pascale-Maude GOSSELIN. Opération résilience — Petit recueil de la résilience, NISKA, [En ligne], 2022. [https://niska.coop/wp-content/uploads/2022/07/Recueil-resilience_V.Web_.pdf]

# PourRallier, une démarche structurée pour la mobilisation citoyenne

**Marie-Ève Benjamin**
Chargée de projet - PourRallier

Le projet PourRallier vise à favoriser la mobilisation citoyenne en offrant des outils de communication d'influence aux groupes sociaux et aux individus. En élargissant l'accès à ces outils, le projet leur permet d'augmenter leur pouvoir collectif et leur visibilité. L'objectif principal de PourRallier est d'offrir une démarche structurée aux citoyennes et citoyens, en les accompagnant dans leur participation active à la vie de leur collectivité.

## Un outil au service de la mobilisation

PourRallier fournit aux membres des outils concrets pour développer leurs compétences en communication d'influence et renforcer leur capacité à mobiliser. Grâce à des ressources adaptées, ils peuvent apprendre à articuler leurs revendications, à cibler les décideurs pertinents et à élaborer des stratégies de communication adaptées. L'accompagnement personnalisé et les conseils pratiques offerts par PourRallier leur permettent d'optimiser leur impact et d'augmenter leurs chances de réussite dans leurs démarches de mobilisation.

## Les étapes clés du projet

Le projet PourRallier propose un parcours en plusieurs étapes pour accompagner les citoyens et citoyennes dans leur démarche de mobilisation. Tout d'abord, il encourage la réflexion et l'identification des enjeux importants pour le groupe social ou l'individu engagé. Ensuite, il le guide dans la définition d'objectifs clairs et dans l'élaboration d'une stratégie de communication adaptée à sa situation.

Une fois les bases établies, PourRallier offre des outils concrets pour développer les compétences en communication d'influence. Cela inclut des conseils pour créer des messages percutants, pour choisir les canaux de communication appropriés et pour mobiliser efficacement le public cible.

Parallèlement, PourRallier encourage la collaboration et le réseautage en facilitant les échanges entre les groupes sociaux et les individus engagés. La plateforme permet de partager les bonnes pratiques, les succès et les défis, favorisant ainsi l'apprentissage collectif et l'émulation entre les membres.

## Conclusion

Le projet PourRallier offre une approche novatrice structurée pour favoriser la mobilisation citoyenne en rendant disponibles des outils de communication d'influence. En donnant une voix aux groupes sociaux et aux individus, en renforçant leur pouvoir collectif et en favorisant l'inclusion, PourRallier encourage la participation active de chacun pour le bien de sa collectivité.

Avec PourRallier, la mobilisation citoyenne devient un outil puissant pour faire valoir les points de vue et renforcer le pouvoir collectif, auquel s'ajoutent un accompagnement et un partage de bonnes pratiques au sein de la communauté engagée. En favorisant une participation active, structurée et collaboratrice, PourRallier contribue à ce que toutes et tous puissent jouer un rôle essentiel dans leur collectivité.

Pour en savoir plus sur la démarche PourRallier, visitez [pourrallier.com](pourrallier.com).

# L'impact positif des activités intergénérationnelles au sein des municipalités

**Dina Aznag**
Chargée de projet - Famille et vieillissement actif, Espace MUNI

**Anne Veil**
Professionnelle de recherche au Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS de l'Estrie-CHUS

**Samuèle Rémillard-Boilard**
Professeure adjointe à l'Université de Sherbrooke et chercheuse au Centre de recherche sur le vieillissement

Les activités intergénérationnelles ont pour but de favoriser la création de liens entre les générations et d'offrir des occasions de partage entre des groupes d'âge qui se côtoient peu au quotidien. Cet article présente certains bienfaits pouvant être associés à ces activités ainsi que des exemples de projets mis en place au Québec.

## Les bienfaits des activités intergénérationnelles

La littérature scientifique associe plusieurs effets positifs au fait de participer à des activités intergénérationnelles. En amenant différentes générations à se côtoyer, ces activités contribuent notamment à améliorer les perceptions et les communications entre les jeunes et les aînés et à réduire l'âgisme. Il est reconnu que les jeunes qui y participent développent une meilleure compréhension de la contribution des aînés et entretiennent moins de stéréotypes négatifs à leur endroit. En plus d'y faire plusieurs apprentissages, certains y développent même des amitiés significatives.

Ayant souvent pour but de favoriser la création de liens sociaux, les activités intergénérationnelles offrent aux personnes aînées des occasions de s'engager socialement et réduisent ainsi leur risque d'isolement social. Lorsqu'elles misent sur les échanges et le partage, ces activités peuvent également permettre aux personnes aînées de reprendre contact avec certains rôles en les plaçant en position de mentor ou de guide auprès des plus jeunes.

Ces expériences contribuent à accroître leur sentiment de compétence et leur estime de soi, en plus de leur offrir des occasions de valoriser leur expérience et de transmettre leur savoir.

Les bienfaits de l'intergénérationnel sont nombreux pour les aînés et s'observent tant sur le plan de la santé physique et mentale que des fonctions cognitives, des relations sociales, du bien-être et de la qualité de vie. En plus de leur procurer du plaisir, la participation à ces activités est considérée par plusieurs comme enrichissante et valorisante sur le plan personnel. Afin de favoriser le succès de ces activités, il est toutefois important de bien planifier leur organisation et de privilégier celles que les jeunes et les aînés préfèrent réaliser ensemble. L'adaptation des lieux physiques, des équipements et des accessoires aux besoins de différents groupes d'âge ainsi que la formation du personnel sont également des variables importantes à considérer afin d'offrir des conditions optimales durant l'activité et permettre aux deux générations d'en ressortir satisfaites et grandies.

## Des exemples inspirants

Rien de mieux que des exemples et des images pour vous inspirer! Des projets intergénérationnels sont mis en place partout au Québec. Nous vous présentons ici deux initiatives, l'une à Montréal et l'autre dans la MRC du Rocher-Percé.

### Le projet SuperVoisin : le pouvoir des voisins!

Développé dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le projet SuperVoisin réunit un réseau de citoyennes et citoyens bienveillants qui souhaitent promouvoir l'entraide entre voisins. Le projet vise à prévenir et à contrer l'isolement social des personnes aînées par de petits gestes et des attentions dispensées librement, au fil des jours, autour de soi. On devient d'abord SuperVoisin pour aider les personnes aînées à demeurer chez elles et à se sentir partie prenante de leur communauté, mais c'est aussi l'occasion de vivre des expériences humaines enrichissantes, valorisantes et motivantes. Vous pouvez en lire plus sur le projet SuperVoisin aux pages 34 et 35 du présent magazine.

### Le centre communautaire intergénérationnel de Montréal

Le centre communautaire intergénérationnel de Montréal prône une approche synergique entre les différents groupes d'âge. Il offre tout au long de l'année une programmation communautaire et culturelle variée et intergénérationnelle. Crochet, cardio latin, dessin, pastel et peinture, karaté, Tai Chi, tonus musculaire, yoga, ces ateliers s'adressent à des gens de tous les âges. Un café-rencontre de 90 places permet aussi aux différentes générations de se côtoyer et d'échanger.

**POUR EN CONNAÎTRE DAVANTAGE SUR LES INITIATIVES**

Le centre communautaire intergénérationnel de Montréal (CCI) : https://montreal.ca/lieux/centre-communautaire-intergenerationnel

Réseau en développement social Rocher-Percé : https://rdsrocherperce.com/project/voisin-age/

Intergénérations Québec : https://intergenerationsquebec.org/

Fédération des aînées et aînés francophones du Canada : https://faafc.ca/initiatives/intergenerationnel/coffre-a-outils/des-idees-dactivites-intergenerationnelles/

# Rocher-Percé : 17 000 visages de voisins solidaires

**Frank Sweetman**
Chargé de projet, Réseau en développement social Rocher-Percé

**Marie-Charlotte Dugas**
Coordonnatrice, Réseau en développement social Rocher-Percé

La MRC du Rocher-Percé est un vaste territoire côtier dont la population de 17 219 âmes* poursuit une lente décroissance amorcée depuis plusieurs décennies. Tristement classée au palmarès des territoires les plus dévitalisés du Québec (103e/104), la trajectoire de Rocher-Percé est intimement liée à celle des industries des pêches et des pâtes et papiers, dont les aléas n'ont pas été sans affecter le tissu social au fil du temps.

Aujourd'hui, Rocher-Percé doit aussi composer avec une population dont l'âge médian est de plus de 53 ans*. C'est dans ce contexte que les partenaires du Réseau en développement social Rocher-Percé travaillent ensemble à lutter contre la pauvreté et à améliorer les conditions de vie de sa population.

Préoccupés par l'isolement social des personnes aînées et inspirés par le mouvement québécois Voisins solidaires, le projet développé sur notre territoire depuis un an se décline en trois volets, soit :

1. ***un réseau de citoyennes et citoyens bienveillants envers les personnes aînées de leur voisinage (SuperVoisin);***
2. ***des fêtes pour rassembler les communautés;***
3. ***des projets de quartier.***

* Statistique Canada. Recensement de la population 2021.

## 1 Supervoisin

**Objectif : Prévenir et briser l'isolement social des personnes aînées**

SuperVoisin, c'est plus de 70 citoyennes et citoyens recrutés et formés qui ouvrent l'œil et distribuent librement des gestes et des attentions auprès des personnes aînées de leur voisinage. Ils participent aussi, de façon ponctuelle, à des initiatives de plus grande envergure au bénéfice des personnes aînées isolées.

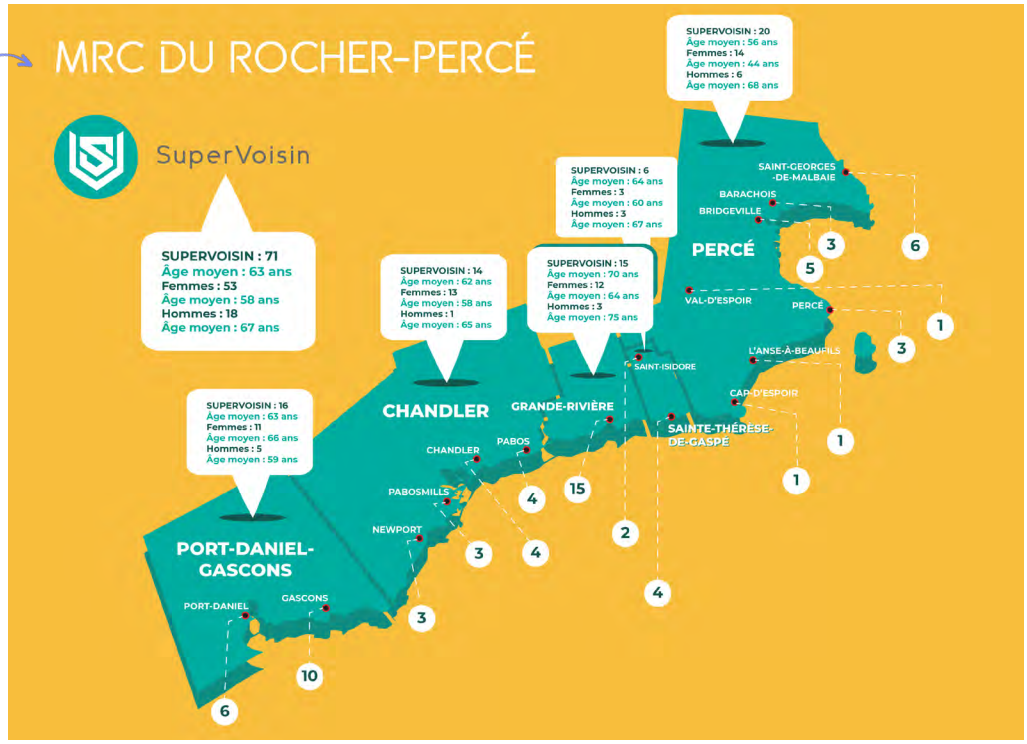

Le 15 juin dernier, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées, la population a joint ses efforts aux organismes, aux municipalités et aux cuisines collectives pour visiter plus de 700 personnes aînées du territoire et distribuer à chacune un carré aux dattes. Quel beau prétexte pour prévenir en matière de maltraitance!

## 2 Fête des voisins

**Objectif : Rassembler les communautés autour d'événements qui leur ressemblent**

À Sainte-Adélaïde de Pabos comme à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, plusieurs centaines de personnes se sont réunies grâce à des élues et élus locaux ainsi qu'à des citoyens et citoyennes qui, ensemble, ont organisé de festives rencontres à la couleur de leur localité.

## 3 Projets de quartier

**Objectif : Stimuler la participation citoyenne par la mise en œuvre d'initiatives collectives**

Réaménagement d'espaces verts, création d'une murale collective : les citoyennes et citoyens ont été invités à rêver, à penser et à réaliser des projets pour leur quartier. Une belle façon de les amener à s'approprier leur environnement et à s'impliquer dans la collectivité!

## SUPERVOISIN : le pouvoir caché du voisinage

### LE PRIVILÈGE D'ÊTRE ENTOURÉ

*Louis habite sur la jolie rue Hogan, dans une petite municipalité où la population est largement vieillissante. Il vient de tourner la page sur une vie professionnelle bien remplie et partage son temps entre le sport, les voyages et la famille. Des soucis de santé récents lui ont fait réaliser le privilège qu'il a d'être bien entouré. Ses yeux se portent souvent vers Monsieur Pierre, un voisin d'un certain âge avec qui il échange parfois un signe de la main.*

*Louis a toujours carburé aux projets. C'est fidèle à lui-même qu'il accepte de participer à SuperVoisin, un projet de bienveillance envers les aînés de sa communauté. Quelques semaines se déroulent à l'automne sans que Louis, maintenant inscrit et formé comme SuperVoisin, s'implique réellement à distribuer des gestes d'entraide auprès d'aînés de son voisinage. Mais ce n'est pas grave, il garde l'œil ouvert…*

*Quand, au lendemain de Noël, un nuage de fumée monte dans les airs sur la rue Hogan et qu'on entend les sirènes des premiers répondants, à peine quelques résidents comme Louis enfilent bottes et manteau pour aller voir ce qui passe. Monsieur Pierre, dehors en pyjama, regarde, impuissant, sa maison brûler. Le déclic se fait en Louis : je suis SuperVoisin. Je dois l'aider!*

### JE SUIS SUPERVOISIN. JE DOIS L'AIDER!

*Entrez vous réchauffer, Monsieur Pierre. Et la chaleur humaine s'ajoute à celle de la maison de Louis.*

*Restez souper, Monsieur Pierre. Et on redécouvre l'esprit des Fêtes autour d'un repas enfin partagé.*

*Restez dormir, Monsieur Pierre. Et la chambre d'amis en devient vraiment une.*

*Naturellement et sans obligation, Louis et sa conjointe hébergent Monsieur Pierre quelques jours, puis l'accompagnent dans les démarches auprès des assurances et pour se relocaliser. C'est déjà bien assez de vivre le deuil de sa maison, après tout!*

### UN VASTE RÉSEAU D'ENTRAIDE

*Louis continuera de veiller sur Monsieur Pierre, sans prétention, en prenant de ses nouvelles de temps en temps. Dire que, jusque-là, ces deux voisins n'avaient partagé qu'un salut cordial!*

*Et le plus beau dans tout ça, c'est qu'ils sont 75 comme Louis, un peu partout dans la MRC du Rocher-Percé, à participer à ce vaste réseau d'entraide qui continue de se tisser autour des aînés du territoire. Appels téléphoniques, visites, marches, repas, menus travaux : dans les gestes des SuperVoisins se révèle le pouvoir caché du voisinage.*

Note : Les noms et les lieux sont fictifs pour préserver l'anonymat des personnes.

## CAMPS DE JOUR - UNE NOUVELLE ÈRE D'INTÉGRATION !

Grâce à l'application web **métaPRISME**, votre camp de jour aura enfin un outil performant pour simplifier et opérationnaliser l'évaluation du soutien requis pour l'**intégration des jeunes ayant des besoins particuliers.**

méta PRISME

Outil d'aide à la gestion pour **planifier l'offre de services** et **orienter les interventions terrain**

**À VOS MARQUES ! PRÊTS ? OPTIMISEZ !**

**INFO** : espacemuni.org/accesinclusif
450 466-9777 poste 214 | gtardif@espacemuni.org

Partenaires :

ESPACE MUNI

AQLPH
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

Une initiative de :

VICTORIAVILLE santé urbaine

Berceau du développement durable

# LE BABILLARD D'ESPACE MUNI

Le Réseau Municipalités accessibles tiendra la 15e édition de son événement provincial annuel le 7 novembre prochain à Victoriaville. Cette rencontre aura pour thème « L'accès inclusif en milieu municipal, une responsabilité partagée ». L'événement réunira, en présentiel pour la première fois depuis la pandémie, des délégations municipales de toutes les régions du Québec. Celles-ci seront composées de personnes élues, des responsables du plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap et des partenaires des municipalités, toutes et tous ayant comme objectif de favoriser une plus grande inclusion sur le territoire québécois. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 octobre.

Programmation de webinaires 2023-2024 d'Espace MUNI :

Octobre : - Webinaire d'information métaPRISME
- Les nouveautés du programme Municipalité amie des enfants

Novembre : - Outil sur les SGÉE : les services de garde éducatifs à l'enfance, c'est aussi l'affaire des municipalités
- La démarche MADA MRC – une démarche collective gagnante

Décembre : - le projet conciliation famille – travail – vie politique
- Mise à jour MADA dans la région du Nord-du-Québec

Janvier : - Webinaire voisins solidaires

Février : - L'importance intergénérationnel
- Webinaire informatif MAE

Mars : - Les politiques regroupées

Avril : - le projet conciliation famille – travail – vie politique

Le lancement de la communauté de pratique Municipalité amie des enfants aura lieu lors d'un événement rassembleur à Beloeil au cours duquel tous les membres du réseau MAE seront conviés à participer à une journée d'ateliers, de réflexions et de célébrations sur la place de l'enfance en milieu municipal.

Le déploiement du programme MRC amie des enfants (MRC-AE) permettra aux plus petites municipalités du Québec de mutualiser leurs ressources et leurs efforts par le leadership de leur MRC respective afin d'intégrer le réseau MAE; le premier appel de candidatures officiel du programme aura lieu à l'hiver 2024.

Au cours des prochaines semaines, Espace MUNI lancera un projet d'envergure qui alliera écoute, divertissement et information. En effet, toute l'équipe s'est mobilisée afin de trouver une nouvelle façon de vous joindre et d'encourager le passage à l'action.

C'est dans cette optique que Le Balado municipal est né. L'organisation souhaite vous faire découvrir des initiatives de partout en province, et même provenant d'autres régions du monde. L'équipe d'Espace MUNI ira en profondeur sur différents projets qui méritent d'être mis de l'avant, que ce soit en discutant avec des intervenantes et intervenants impliqués dans les différentes initiatives ou en trouvant des angles innovateurs pour traiter de différents sujets qui sont au cœur des discussions municipales. Restez à l'affût !

# La Fête des voisins pour aviver les liens dans la communauté

**Véronique Wong Kuan Chuen**
Chargée de projet - communauté en santé et participation citoyenne, Espace MUNI

**Andréa Ouellette-Lapointe**
Coordonnatrice aux communications et relations publiques, Espace MUNI

La Fête des voisins part de la simple idée d'offrir aux voisinages du Québec une occasion de se rassembler autour d'une activité festive pour que les personnes vivant au sein d'une même communauté puissent mieux faire connaissance. Propulsée par Espace MUNI, la 17e édition de cet événement s'est tenue le 3 juin dernier et a rejoint plus de 25 000 citoyennes et citoyens partout dans la province.

Que ce soit à l'échelle d'une rue, d'un immeuble d'habitations, d'un quartier ou d'une municipalité, participer à la Fête des voisins est une occasion de favoriser une plus grande cohésion sociale dans les communautés locales.

Cet événement a comme aspiration de rapprocher les générations et de véhiculer un message d'entraide, de solidarité et d'inclusion dans tous les milieux. Pour favoriser son déploiement, Espace MUNI organise la campagne promotionnelle au niveau provincial et offre gratuitement des conseils et des outils de communication pour soutenir la réalisation de fêtes de voisinage.

C'est toutefois grâce à la participation indispensable des organisations municipales et communautaires ainsi que des citoyennes et citoyens que se concrétisent les célébrations entourant cet événement annuel, que ce soit par l'organisation de fêtes ou par sa promotion.

Longueuil

Saint-Aubert

### Des fêtes aux couleurs de chaque communauté

En s'appuyant sur l'initiative et la participation citoyenne, l'organisation des fêtes s'inspire des lieux, des intérêts et des talents locaux. Pour dynamiser chaque fête, les idées fusent :

- un pique-nique ou un repas communautaire;
- une activité sportive amicale;
- la location de jeux gonflables;
- l'utilisation des installations d'un parc municipal;
- la mise en commun des jeux et des jouets du voisinage;
- une course de boîtes à savon;
- des performances musicales d'artistes amateurs ou professionnels.

### Le voisinage et ses bienfaits

Les bienfaits du voisinage sont nombreux et contribuent au mieux-être des individus et des collectivités. Par ailleurs, des données récentes issues de l'Enquête sociale canadienne démontrent que les personnes qui développent une plus grande confiance à l'égard de leur voisinage ont généralement un plus fort sentiment d'appartenance à leur collectivité et un niveau de satisfaction à l'égard de la vie plus élevé (Statistique Canada, 2023).

### Un engouement renouvelé

Espace MUNI est ravi de dresser un bilan positif de cette récente édition de la Fête des voisins, avec près de 800 fêtes organisées dans toutes les régions du Québec. Nous avons constaté un nouvel engouement, alors que près de 50 % des personnes qui se sont inscrites par le biais des plateformes destinées aux organisations et aux individus ont indiqué en être à leur première participation à l'événement.

Sainte-Julie

Cette édition a été l'occasion, pour Espace MUNI, de bonifier les outils promotionnels, d'offrir la possibilité de commander du matériel promotionnel imprimé, notamment les cartons d'invitation et les affiches, en plus d'améliorer la convivialité de la plateforme d'inscription citoyenne. La prochaine Fête des voisins aura lieu le 1er juin 2024. À la demande générale, Espace MUNI ouvrira les inscriptions plus tôt que les dernières années pour les municipalités. Restez à l'affût!

**RÉFÉRENCES**

Confiance à l'égard du voisinage, Avril 2023, Statistique Canada.https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2023022-fra.htm

**LIENS UTILES**

Fête des voisins https://espacemuni.org/programmes/participation-citoyenne/fete-des-voisins/

Voisins solidaires https://espacemuni.org/programmes/participation-citoyenne/voisins-solidaires/

# Cadre de la vie citoyenne de Candiac

**Nathalie Simard**
Coordonnatrice aux opérations et à l'offre de services, Espace MUNI

*Collaborateur*
**Hugo Péloquin**
Directeur adjoint, Service des loisirs, Ville de Candiac

La Ville de Candiac s'était donné un défi de taille : réaliser un Cadre de référence de la vie citoyenne qui viserait à définir et à orienter les interventions de la Ville en ayant l'humain au cœur de ses préoccupations. Un projet sans précédent, mené en étroite collaboration avec Espace MUNI, qui a demandé plus de deux ans de travail. Le résultat : un document innovateur, exemplaire et utilitaire portant le titre révélateur S'INSPIRER DE L'HUMAIN.

## La mise en contexte

La multiplication des politiques mais surtout des plans d'action, le dédoublement des démarches et des ressources qui en découle, le travail en vase clos ainsi que les difficultés d'arrimage entre les services et les actions ont amené les actrices et les acteurs de la Ville de Candiac à vouloir revoir leurs manières de faire.

Cette réflexion a conduit à l'élaboration et à l'adoption d'un cadre de référence qui permet d'établir les visions souhaitées de la population candiacoise afin d'orienter les divers programmes et services à mettre en place. Ces énoncés de visions sont des affirmations indiquant la direction souhaitée par les citoyens et citoyennes pour la Ville de Candiac concernant toutes les sphères de la vie citoyenne.

Le cadre, coconstruit avec plusieurs actrices et acteurs, est constitué de quatre groupes d'éléments, appelés rouages, qui présentent les composantes à prendre en considération lors de la création de nouveaux leviers. Un plan d'action découlant du cadre ainsi que la structure de gouvernance associée garantissent son utilisation au sein de l'organisation.

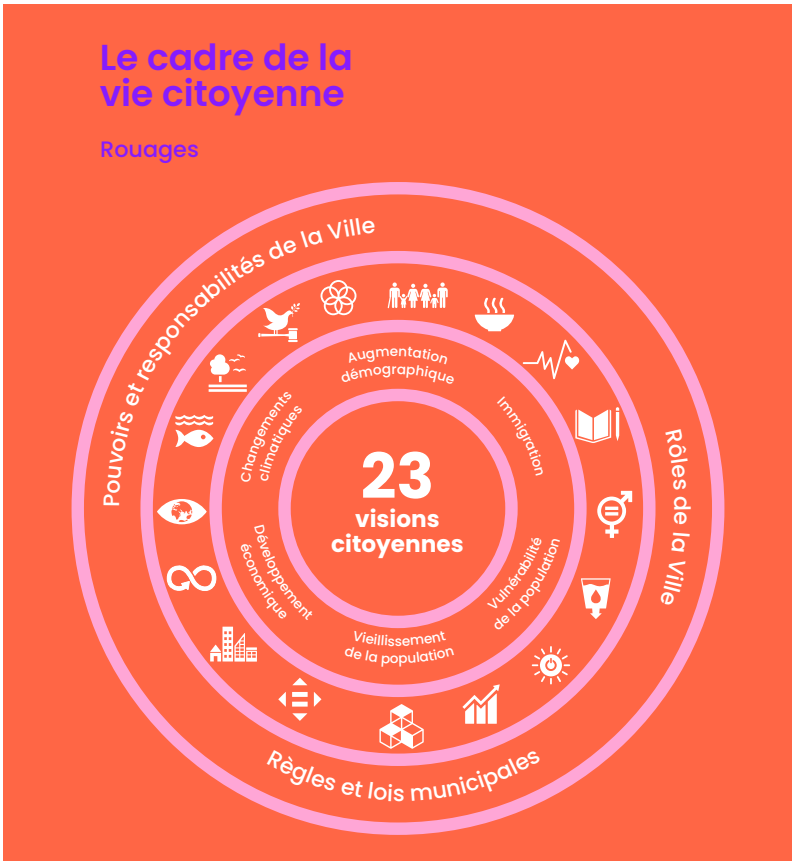

## Les rouages du Cadre de la vie citoyenne

Les rouages du Cadre de la vie citoyenne comprennent quatre groupes d'éléments, soit :

1. les règles, les rôles, les pouvoirs et les responsabilités de la Ville qui dictent la marge de manœuvre de la Ville et l'amènent à favoriser le travail collectif afin de répondre aux enjeux complexes rencontrés;
2. les objectifs de développement durable de l'ONU, qui sont un appel universel à l'action de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète et pour lesquels la Ville de Candiac s'est engagée à jouer un rôle à l'échelle locale;
3. les prospectives démographiques et les facteurs transversaux qui permettent de suivre les variables les plus susceptibles d'influencer le développement de Candiac au cours des prochaines décennies. Au total, six facteurs transversaux ont été établis;
4. les visions citoyennes qui sont tirées d'entrevues réalisées auprès de 314 citoyennes et citoyens réalisées lors de 9 activités de consultation et qui ont permis de recueillir plus de 1500 énoncés et souhaits. De ceux-ci, 23 énoncés de visions répartis en 10 thèmes ont été retenus par le comité de pilotage et sont le reflet du Candiac souhaité par sa population.

De plus, le Cadre de la vie citoyenne met en lumière des défis importants qui attendent la Ville de Candiac pour les années à venir. En outre, certaines visions citoyennes se positionnent en contradiction avec des enjeux municipaux comme la densification et les transformations causées par le réchauffement climatique.

## La gouvernance

Pour une réelle mise en œuvre de ce cadre, les aspects liés à sa gouvernance font partie intégrante du document. En effet, son appropriation repose sur son intégration à la réalité administrative. Deux volets constituent son application :

1. la gouvernance des visions et des leviers (politiques) par les commissions municipales, lesquelles ont pour rôle de porter et de défendre les visions ainsi que d'assurer la cohérence entre les diverses initiatives, les leviers existants et le cadre de référence;
2. la réalisation et le suivi des actions par les services, en collaboration avec leur commission.

Le schéma ci-haut présente le positionnement du cadre de référence à l'égard des autres politiques et plans d'action.

Le Cadre de la vie citoyenne comprend également un mini plan d'action pour s'assurer de sa mise en œuvre et de sa mise à jour.

## L'implication d'Espace MUNI

La Ville de Candiac a été soutenue par Espace MUNI dans la réalisation de cette démarche qui aura duré deux années. Son bilan conclut que notre apport a permis de répondre aux besoins de la Ville, notamment par notre ouverture, notre rigueur et notre expertise. De son côté, Espace MUNI a pu tirer des apprentissages de cette démarche qui seront utiles dans le cadre d'offres en lien avec des politiques regroupées.

*Pour consulter le Cadre de la vie citoyenne :*
*sinspirerdelhumain.ca*

# Le rôle des adultes dans la participation publique éthique des jeunes personnes

**Stéphanie Watt**
Co-fondatrice et co-directrice, Metalude

Dans un paysage municipal qui inclut de plus en plus la voix des jeunes personnes, ce texte présentera des pistes de réflexion et d'action afin que les démarches participatives auprès des jeunes personnes soient éthiques et pertinentes. Le rôle des adultes et des municipalités y sera abordé.

**La participation publique des jeunes personnes prend de l'ampleur dans le paysage municipal québécois. Qui n'a pas entendu parler de conseils ou de comités consultatifs composés uniquement de jeunes personnes, de budgets participatifs inclusifs des personnes adolescentes ou de consultations publiques « classiques » avec volets enfance et jeunesse?**

Peu importe la forme participative choisie, la question se pose : comment peut-on assurer la participation éthique et pertinente des enfants et des jeunes aux instances municipales? Voici quelques pistes de réflexion et d'action pour alimenter cet élan municipal en faveur des enfants et des jeunes.

## Aller vers les enfants et les jeunes

Aller vers les personnes qu'on veut mieux connaître corrige un peu « l'effet motivé ». Les conseils et les comités jeunesse, bien qu'ils aient leur place, attirent les jeunes les plus motivés et même les plus politisés.

Ces jeunes croient déjà que leur parole mérite une écoute et sont prêts à s'engager à long terme ou de manière plus intensive qu'on le ferait pour une consultation publique ponctuelle. Aller vers les enfants et les jeunes à l'extérieur des conseils et des comités a le mérite d'aller au-delà des volontaires enthousiastes et d'être ainsi plus inclusifs.

Aller vers les jeunes personnes veut dire aller où elles sont : les écoles, les parcs, les transports en commun, les réseaux sociaux, les camps de jour. Savoir où sont les jeunes personnes, ce n'est pas qu'une question de recrutement et de mobilisation. Ces connaissances serviront une prise de décision nuancée et équitable.

Dans toute étude et préparation de modifications réglementaires, d'investissements, de programmes, on doit aussi considérer l'impact de ces derniers sur les jeunes. Si l'on ne sait pas comment les jeunes personnes occupent et utilisent le domaine public, on ne peut pas évaluer l'impact des actions municipales. Allez vers les enfants et les jeunes, c'est donc une question d'analyse et de relations humaines.

Antonius Ferret, Banque d'image Pexels

## Des relations sociales authentiques d'abord

La quête de telles relations, non celle du résultat et du produit, devrait guider les activités participatives auprès des jeunes personnes. De ces relations émergeront des informations valides et de qualité.

Dans ce processus, l'adulte devrait prendre une position d'apprentissage, la position souvent imposée aux enfants et aux jeunes justement. Les adultes acceptent qu'ils n'en savent pas assez. Ils s'ouvrent à la possibilité que les priorités des enfants ne soient pas les leurs et que l'intérêt supérieur de l'enfant soit différent de celui de l'adulte (reconnaissant que les « adultes » et les « enfants » ne constituent aucunement des groupes homogènes). Après tout, les enfants et les jeunes, comme les adultes, sont des personnes compétentes et habiletés à comprendre la vie et la ville et à émettre des opinions et des visions.

## Comprendre le contexte inégal

C'est nous, les adultes, qui créons les structures dans lesquelles les enfants et les jeunes se trouvent, sans leur engagement ni leur consentement. Les relations de pouvoir penchent souvent en faveur des adultes, et les enfants et les jeunes personnes le savent.

Dans ce contexte, nous, les adultes, leur devons la transparence, allant des objectifs du processus participatif à l'impact qu'aura cette participation sur les décisions politiques ou administratives. Il faut répondre au « pourquoi » de la participation des enfants et des jeunes, et ensuite leur laisser le choix de participer ou pas.

Avant même de demander aux enfants et aux jeunes de nous offrir de leur temps de loisir, déjà minime, nous nous devons de bien réfléchir à nos objectifs. Ceci fait partie de la position d'apprentissage. Si la participation a peu d'impact sur l'organisation consultante et sa prise de décision, nous pouvons privilégier une autre voie, comme celle d'actualiser nos savoirs en lien avec l'enfance et la jeunesse ou en lien avec les priorités des enfants et des jeunes aujourd'hui, comme les changements climatiques, la biodiversité ou l'équité.

# L'extraordinaire laboratoire italien de la subsidiarité horizontale suscite beaucoup d'intérêt à l'étranger

## Notre voyage dans la province canadienne du Québec

**Daniela Ciaffi**
Professeure associée de Sociologie urbaine à l'École Polytechnique de Turin,Italie et vice-présidente du Laboratoire pour la Subsidiarité, Labsus

*Traduit de l'Italien*

Combien de tournées dans le monde la méthode Montessori a-t-elle faites, partant d'Italie, puis y retournant? J'espère souvent que quelque chose de similaire arrivera à la gestion partagée des biens communs et des services publics. J'ai donc accepté avec beaucoup d'enthousiasme une invitation spéciale, car elle provenait de personnes aux profils différents, toutes souhaitant mieux comprendre comment l'extraordinaire laboratoire italien de la subsidiarité horizontale a commencé et continue. Comme lorsque, depuis 2014, la population active aux profils les plus divers téléchargent le Règlement de gestion partagée des biens communs du site Labsus, de la même manière, mais outre-mer, j'ai perçu cette même soif de changement, celle d'une humanité en quête urgente de formes concrètes de cogestion des ressources communes et des services d'intérêt général. Il y a des énergies civiques et professionnelles dans le monde qui se mettraient volontiers au service d'une révolution aussi silencieuse que puissante dans la démocratie locale. Les innovations structurelles du droit administratif compréhensibles par toutes et tous, comme les pactes de collaboration, se révèlent être des dispositifs aussi simples qu'ingénieux.

### L'administration partagée : une pratique enviée à l'étranger

Dans un article publié en septembre dernier et intitulé *Voici le Québec qui prend soin des biens communs*, Catherine Chouinard et Flavie Lavallière présentaient la délégation canadienne que j'avais initiée à notre approche collaborative lors d'une rencontre à Milan organisée par Enzo Pezzini. Cette brève rencontre a été semblable à un coup de foudre mutuel. Elles ont découvert, grâce à Gianfranco Marocchi et à moi, deux dynamiques surprenantes.

D'une part, en Italie, depuis près d'une décennie, nous théorisons et pratiquons l'administration partagée des biens communs dans des centaines de villes et de territoires dispersés le long de la péninsule, à travers des milliers de pactes de collaboration ouverts aux individus et aux groupes informels. Je peux vous assurer que cette ouverture semble incroyable pour des oreilles étrangères. D'autre part, grâce à une sentence explosive de la Cour constitutionnelle italienne publiée en 2020, donc en pleine pandémie, la gestion partagée des services publics se reflète et se pratique dans notre pays à travers des processus de co-conception et de co-programmation menés par les administrations publiques en collaboration avec des entités du secteur tertiaire. Encore une fois, je constate une incrédulité absolue des non-Italiens lorsqu'ils précisent que de tels processus peuvent conduire à des choix qui ne sont pas soumis à des critères purement économiques.

### Un terrain fertile pour la subsidiarité horizontale

J'ai, à mon tour, déjà flairé leurs premiers retours. Après cette mission à Montréal, je suis encore plus convaincue que le Québec est potentiellement un écosystème unique dans lequel le mélange franco-anglo-saxon pourrait être d'une fécondité exceptionnelle pour des concepts comme la subsidiarité horizontale, l'administration partagée, le droit au soin des biens communs, la co-conception et la co-programmation des services publics, les rapports d'égalité entre les citoyens actifs et les gestionnaires techniques et politiques de la fonction publique administrative, les pactes de collaboration toujours ouverts aux personnes qui veulent apporter leur contribution.

En effet, s'il est vrai qu'il existe en France une culture publique très dirigiste et autoritaire, il est également vrai que les Français sont, à mon avis, parmi les peuples les plus attentifs à leurs droits. Je ne sais pas si cela se fait consciemment, mais en Italie, nous travaillons dur, à l'intérieur et à l'extérieur des mairies, pour faire comprendre au monde que les habitants actifs doivent avoir le droit de prendre soin des biens communs. Le déclencheur est leur initiative autonome, comme le dit le dernier paragraphe de l'article 118 de la Constitution italienne de 2001 : et c'est une caractéristique très différente de la participation promue par les sujets publics. À cet égard, la culture anglo-saxonne est forte et profondément enracinée, où lancer spontanément des initiatives d'intérêt général est beaucoup plus facile et moins bureaucratisé.

## Si notre voyage était une bande dessinée

Il y a des rêves, des émotions et des pensées que je semble mieux exprimer en dessinant. Je continue donc l'histoire avec un mini-roman graphique amateur qui tente d'illustrer ma merveilleuse semaine à Montréal. En conclusion, si vous avez des informations, des questions, des idées sur d'éventuels ponts démocratiques et coopératifs entre l'Italie et le Canada, n'hésitez pas à m'écrire à contatti@labsus.net.

Et si, le long d'une rue piétonne du centre-ville ou du Plateau Mont-Royal, des artistes de rue chantaient les gestes de ceux et celles qui prennent soin des biens communs à Montréal? Comme tous les collectifs actifs de la Cité des Hospitalières, qui s'ouvrent à l'accueil des énergies nouvelles en se demandant : « Vous ou votre organisation, souhaiteriez-vous participer au projet de transition? »

Entre le monde universitaire et le tiers secteur : je suis une femme hybride et heureuse, invitée, d'une part, par Communagir, un organisme à but non lucratif voué au développement des villes et des territoires au Québec, et, d'autre part, par HEC Montréal, l'école des hautes études commerciales, par l'Université Saint-Paul à Ottawa, par le centre de recherche sur les innovations sociales CRISES et par les nombreux autres organismes indiqués dans les bandes dessinées.

PS J'ai certainement oublié quelqu'un, tant dans le texte que dans les dessins, et je m'en excuse. Encore une fois, mes sincères remerciements pour l'accueil que vous m'avez réservé, pour les nombreuses marques d'appréciation du travail de Labsus, mais surtout pour l'intérêt pour le travail que de nombreux habitants actifs réalisent à l'intérieur et à l'extérieur des municipalités italiennes : une communauté unique de personnes, travaillant ensemble pour la gestion partagée des biens communs et des services publics.

# La mobilisation au coeur de l'action

**Denis Guérin**
Coordonnateur de la valorisation des connaissances

Les prochains billets de l'équipe d'accompagnement se présenteront sous la forme d'un échange avec un membre de l'équipe sur un thème précis. Pour cette édition, j'ai demandé à Pierre Prévost, accompagnateur pour Espace MUNI, de nous parler de son expérience dans le cadre de la tournée régionale MADA au cours de laquelle il a animé plusieurs ateliers sur le thème de la mobilisation.

**Denis Guérin : Lors de ces rencontres, tu as constaté que la mobilisation suscite beaucoup d'intérêt. Quels grands constats en tires-tu?**

Pierre Prévost : Les actrices et acteurs des milieux ont une très bonne connaissance des défis inhérents à la mobilisation. Certains de ces défis font presque l'unanimité : le manque de ressources, qu'elles soient financières ou humaines, les changements fréquents du personnel et l'essoufflement de ceux et celles qui sont en place, sans oublier la crise de la COVID-19 qui a affecté et changé considérablement la dynamique de la participation citoyenne.

Pour faire face à ces défis, tous cherchent à comprendre comment certaines communautés ont réussi à se mobiliser afin de s'en inspirer et trouver des solutions applicables dans leur milieu.

**D.G. : Il n'existe pas une recette unique pour mobiliser les milieux. Quels sont les ingrédients que tu considères comme importants pour susciter la mobilisation et lui permettre de perdurer?**

P.P. : Ceux et celles qui ont assisté aux ateliers se souviendront sûrement de Magalie, qui a été présentée comme étant l'ingrédient « magique ». À défaut d'être magique, elle permet de mettre en évidence la nécessité d'avoir une personne-ressource dédiée dont le mandat sera de rallier les actrices et acteurs du milieu et de soutenir leur mobilisation dans l'action. L'idéal est de rallier ces acteurs autour d'un projet qui s'appuie sur les atouts du milieu et les capacités de ses alliés. Conséquemment, il est important de bien connaître ces atouts et les défis présents. Un projet entrepris sur la seule prémisse qu'il a bien fonctionné dans un autre milieu réservera à coup sûr des surprises susceptibles de créer l'effet inverse à celui recherché.

Un projet qui mobilise une communauté doit aussi répondre aux véritables enjeux du milieu. Pour créer une mobilisation forte, il faut s'appuyer sur les réels besoins de la population et les intentions initiales derrière le projet. Miser sur ses retombées positives dans le milieu en cours de route et pas uniquement sur le projet en tant que tel est aussi gagnant.

Pour les milieux qui vivent une démobilisation, il est préférable de miser sur un projet qui aura des retombées rapides, qui donnera confiance aux acteurs et qui démontrera qu'il est possible de réaliser des projets dans le cadre de MADA.

**Denis Guérin : Je suis conscient que cet échange laisse en suspens plusieurs éléments que tu aurais aimé soulever. La mobilisation reste un défi important dans les tous milieux et génère toujours beaucoup de questions. Notre organisation continuera de travailler et d'accompagner les municipalités sur cet enjeu de taille afin de les outiller et de les inspirer pour aller de l'avant.**

**Je tiens à te remercier pour ton implication dans le cadre des rencontres régionales MADA et d'avoir collaborer à la rédaction de cet article.**

DE SEPT 2023 À MAI 2024

COMMUNAGIR VOUS INVITE À

# DÉCOUVRIR SES FORMATIONS

EN LIGNE

DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE DE FORMATIONS DÈS MAINTENANT!

CommunAgir

# S'élever ensemble

## pour le respect des droits des tout-petits!

**LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS**

**8e édition**
**20 au 26 novembre 2023**
grandesemaine.com

Collectif petite enfance


**Soyez les premiers informés concernant les appels de projets, les nouvelles et les initiatives des municipalités et MRC, les subventions, etc.**

S'ABONNER À NOTRE BULLETIN ÉLECTRONIQUE *LE FIL MUNICIPAL*

https://www.espacemuni.org/infolettre/